11me ANNÉE No 39. 4 Sepher. SAMEDI, 17 FÉVRIER 1877.

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE.
N. BORDEANO.

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Péra	50 francs	26 francs	14 francs
Provinces	65 »	34 »	—
Étranger	80 »	42 »	

Toute demande d'abonnement qui n'est pas accompagnée d'un mandat de poste ou d'une valeur à vue sur Constantinople est considérée comme nulle.

Un numéro 60 Paras.

LA TURQUIE

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL & FINANCIER.

ADMINISTRATEUR :
ANDRÉ ZIPCY.

INSERTIONS :

Annonces 4me page	3	piastres la ligne
Annonces 3me page	6	» la »
Insertions, corps du journal	15	» la »

La Livre Turque à p. 100.

Les abonnements partent du 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, et se payent d'avance.
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Un numéro 60 Paras.

Abonnements et annonces : à Péra, dans les bureaux de LA TURQUIE, rue Kutchuk-Hendek, 29, près la Tour de Galata.

A SMYRNE, chez M. Caridi ; à PARIS, chez MM. Havas, Lafitte et Ce, 8, Place de la Bourse ; à ROME, chez les principaux libraires ; à MILAN, chez MM. Manzoni et Ce., via Della Sala. — Les annonces et abonnements pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse, sont exclusivement reçus chez MM. Rotter et Ce, à Vienne, I Riemergasse, 13. — Les annonces pour l'Angleterre sont exclusivement reçues à LONDRES, chez M. E. Micoud, 139—140 Fleet Street.

TÉLEGRAMMES.

AGENCE BORDEANO ET Cie

Autriche-Hongrie.

Vienne, 16 février, soir.

Obligations Roumélie	fl.	17.—
Pièce de 20 francs	»	9.92
Agio	»	114.50
Change sur Londres	»	124.40

Les conférences ministérielles relatives à la Banque de Hongrie continuent activement. On espère cette fois arriver à une prompte solution.

Les craintes d'une inondation, par la crue des eaux du Danube, se sont dissipées.

France.

Paris, 16 février.

5 0/0 ottoman		12.—
Obligations Roumélie	»	36.—

La réserve du gouvernement français, à l'égard de la Russie, est attribuée à M. le duc Decazes.

Angleterre.

Londres, 16 février.

L'opposition ne témoigne pas d'une tendance hostile au gouvernement. La discussion dans les Chambres a lieu avec calme.

Italie.

Naples, 16 février.

Midhat pacha séjourne dans notre ville, dans le plus strict *incognito*.

BOURSE DE GALATA

10 heures

Ouverture	P	13.06
En ce moment	»	13.06
Obligations Roumélie	fr.	35.—
Papier-monnaie—L. T. 100	P	157.—

OBSERVATOIRE IMPÉRIAL METEOROLOGIQUE.

TEMPS MOYEN DE CONSTANTINOPLE.

17 février 1877.

Lever du soleil	6 h. 55 m.
Coucher »	5 » 35
Temps moyen à midi apparent	12 » 14 15
H à la turque à midi moyen	6 » 18

8 heures du matin.

Baromètre	769.7
Thermomètre	0.4
Minima	1.7
Maxima de la veille	1.3

Direction et force du vent NE. très-faible.

NOUVELLES DU JOUR.

La cérémonie du *Sélamlik* a été célébrée, hier, dans la mosquée de Tophané.

D'après des informations provenant de bonne source, nous apprenons que le prince du Monténégro envoie deux délégués à Constantinople, pour traiter des conditions de la paix.

Le règlement constitutif de l'école civile, qui sera instituée aux frais de S. M. le Sultan, a été élaboré et soumis à l'approbation du conseil des ministres.

Ce règlement, qui se compose de treize articles, sera prochainement rendu public.

Le gouvernement, désireux d'améliorer la race chevaline du pays, a décidé de faire venir des étalons arabes et de les distribuer dans diverses provinces de l'Empire.

On se rappelle qu'il y a plusieurs années une mesure semblable a été prise par l'autorité ; mais elle n'a eu que des résultats négatifs. Dans la plupart des districts les étalons que l'on avait envoyés ont disparu sans avoir rien produit. Afin d'éviter le renouvellement des mêmes faits un règlement définira le mode de répartition et d'entretien de ces étalons.

S. Exc. Sawas pacha, gouverneur général des îles de l'Archipel, est parti jeudi pour Rhodes, sur le paquebot autrichien de la ligne de Syrie.

Plusieurs amis de S. Exc. se sont rendus à bord pour lui souhaiter un bon voyage.

Avant son départ, Sawas pacha a reçu une députation de négociants de Chio qui lui ont présenté une pétition, par laquelle les signataires exposaient les besoins de l'île. Le gouverneur général de l'Archipel a assuré la députation qu'il s'occupera des intérêts de Chio, de même qu'il consacrera tous ses efforts à l'amélioration en général de la situation des îles qui sont placées sous sa juridiction.

Son Exc. Salim effendi, qui se trouvait depuis quelque temps à Philippopoli, en qualité de commissaire impérial, est rentré à Constantinople.

Les députés que le vilayet de Salonique a élus sont au nombre de six : MM. Ibrahim bey, Moustapha bey et Tahir Omer bey, de Drama, pour la population musulmane, et MM. Mihalaki effendi, de Serrès, Basile Pappazoglou et St. Tatti pour la population non musulmane.

Mihalaki effendi, se trouvant actuellement à Athènes, l'autorité de Salonique lui a annoncé, par le télégraphe, sa nomination à la députation.

D'après l'*Ittihad*, plusieurs officiers du génie ont été expédiés à Andrinople pour lever les travaux de fortifications qui seront exécutés aux environs de cette ville.

A Yamboli, et dans les défilés des Balkans, on travaille activement afin de mettre le pays en état de défense.

Le bataillon des rédifs de la 3me catégorie de Yuzgat, composé de 800 hommes, s'embarque aujourd'hui à la gare de Makrikeuy pour Sofia.

Le bataillon des rédifs d'Angora partira également demain ou après-demain pour la même destination.

Le *Vakit* annonce l'envoi à Constantinople par S. A. le Khédive de 2,000,000 de cartouches métalliques.

L'*Ittihad* apprend que le gouvernement impérial a alloué un traitement mensuel de 150 piastres aux prêtres et aux imams des villages qui ont eu des souffrances à supporter par suite des événements de Bulgarie.

Le journal grec *Metarithmissis* a fait circuler le bruit que le bateau à vapeur égyptien parti hier au soir de notre ville avait été abordé et coulé par un bateau anglais dans la mer de Marmara. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

D'après une dépêche arrivée à l'agence des Postes Khedivié, le bateau est arrivé à Gallipoli à son heure réglementaire et est reparti à 2 heures (p. m.) après avoir fait ses opérations de débarquement et d'embarquement.

Les journaux turcs annoncent que le ministère des finances prend ses dispositions pour payer ces jours-ci aux fonctionnaires civils et à l'armée les appointements du mois de janvier.

Nous recevons de la Préfecture de la ville la communication suivante :

A la suite de l'élévation du taux de la livre turque et sur la demande de la corporation des boulangers, il a été permis dernièrement aux boulangers de vendre le pain à 3 p. et demie l'ocque. Le prix du pain des simidjis a été fixé à 3 p. et 10 paras.

Attendu que la livre turque vaut maintenant 200 p. contre caïmé, il a été décidé que le prix du pain sera réduit de 10 paras l'ocque à partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre.

Constantinople, le 2/14 février 1877.

A l'occasion des fêtes du Courban-Baïram, on a immolé 1627 moutons à Choumla. Les peaux de ces *courbans* ont été abandonnées par les habitants en faveur de l'hôpital militaire de cette localité. Leur vente a produit la somme de 16,390 piastres.

Le yacht russe *Eiryklik*, qui avait conduit le général Ignatieff en Grèce et à Brindisi, est de retour dans notre port.

Le bal annuel du Club littéraire d'Arnaoutkeui aura lieu ce soir dans le local de l'Association.

Son Exc. le ministre des affaires étrangères, Safvet pacha, a bien voulu prendre sous son haut patronage cette fête qui s'annonce comme devant avoir un succès complet.

On travaille activement dans les ateliers de l'Amirauté impériale à la confection d'un grand nombre de torpilles qui seront placées sur différents points des côtes de l'Empire.

C'est ce soir qu'aura lieu au théâtre de la *Concordia* le bal que la Société *Xirocrini* donne annuellement en faveur de la grande école nationale du Phanar. On sait que ce bal est toujours très brillant. Son succès est d'autant plus assuré qu'il clôt le carnaval.

On sait que l'exportation des céréales de la province de Bosnie est interdite. Malgré cette défense, il arrive que des spéculateurs font passer, en contrebande, des grains en Serbie.

Pour mettre fin à ce commerce illicite, il a été décidé que les céréales qui font l'objet de ce transit seront saisies au profit du fisc et de celui qui aura dénoncé le fait. Le produit de la vente de la marchandise confisquée sera partagé par moitié.

Cette mesure, qui a reçu l'approbation du conseil des contributions indirectes, a été déjà mise en vigueur en Bosnie.

Le *Touna* du 11 février dit que le fleuve a cessé de charrier des glaçons et que, grâce au beau temps qui règne, la navigation sur le Danube ne rencontre aucune difficulté.

Des avis télégraphiques reçus du Caire annoncent que Gordon pacha est nommé aux fonctions de gouverneur de la province du Soudan.

Le feu a éclaté hier matin à Balata, aux environs d'Aïvan-Séraïl, dans un quartier habité par des israélites et quelques bohémiens. Le vent étant en ce moment-là très-violent, le feu n'a pu être maîtrisé qu'après qu'il eût brûlé une école israélite et quelques boutiques.

D'après un relevé officiel s'étendant jusqu'à la date du 31 décembre 1876, le nombre des réfugiés bosniaques qui se trouvent actuellement en Croatie et en Slavonie s'élève à 56,579.

Le journal *Bosna* annonce, que dans tous les districts de la province, l'opération de la conscription pour l'année courante a eu lieu avec une parfaite tranquillité et régularité. Les recrues s'empressent de rejoindre leurs bataillons.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de répondre au journal turc *Ittihad* qu'il n'a jamais été constaté que la langue turque ne se prête pas à la fixation sténographique. Et comme preuve du contraire, je dirai que S. A. le Grand-Vézir a daigné se rendre hier, dans l'après-midi, au local dans lequel M. de Bondini fait les cours de sténographie, et a pu *constater de visu* les progrès réels obtenus déjà par les jeunes fonctionnaires qui suivent ce cours.

Du reste, si l'on se donnait la peine d'acquérir les moindres notions préliminaires sur l'art sténographique on admettrait *ipso facto* qu'il peut s'appliquer à toutes les langues indistinctement.

Je vous serais très obligé dans l'intérêt de la vérité d'insérer cette rectification.

Agréez, etc.

Un de vos abonnés.

Monsieur le Directeur,

La Russie a dit enfin le mot vrai de la malheureuse campagne qu'elle a entreprise contre les *Responsabilités* ; elle aspire au « trépas » — ce n'est pas vous qui l'avez fait dire au *Courrier d'Orient*, — elle aspire donc au « trépas » de ce livre malencontreux qui l'empêche de dormir. Hélas ! pauvre Russie, vous arrivez bien tard pour *tuer* ce petit volume qui a produit dans l'édifice laborieux de votre malsaine politique l'effet d'une bombe chargée de dynamite. A Constantinople, il a vécu et prospéré jusqu'à épuisement de sa première édition ; en Europe... Voulez-vous savoir quelle carrière il fournit en Europe, ô pudibond journal, à qui « *nullus patronus esto* » ? Eh ! bien, lisez les journaux français, italiens, allemands et anglais, prenez, si vous tenez à avoir un bulletin de santé plus précis, le *Standard* du 6 février ; vous y trouverez une dépêche télégraphique de trois mille cinq cents mots expédiée par le câble sous-marin dans le seul but d'analyser les *Responsabilités*. Croyez-nous, si vous le voulez, pauvre Russie ; mais il se dégage du fait de cette longue dépêche deux choses également probantes. D'abord que la voix seule de votre faible organe de Constantinople est impuissante à faire entendre sa note discordante dans un concert aussi bruyant ; ensuite, qu'un livre qui produit de telles manifestations a trop de vitalité pour mourir de sa belle mort. D'où la conséquence qu'à moins que vous ne persistiez à lui administrer le poison de la délation jusqu'à ce que mort violente s'ensuive, il troublera votre sommeil bien longtemps encore. Amin !

Un Ottoman.

Nous n'ajouterons à cette lettre qu'une simple réflexion, que nous entendons faire autour de nous. C'est que le *Courrier d'Orient* ayant attaqué la valeur et l'authenticité des documents contenus dans la brochure les *Responsabilités*, n'étant aucunement autorisé, d'après les règles des convenances élémentaires, à dénoncer cette publication comme irrégulièrement publiée. On ne peut en effet être en même temps juge et partie dans sa propre cause.

Le *Levant Herald* a publié, hier, sur la question de la pacification entre la Sublime Porte et la Serbie, un entrefilet qui, à côté de grandes vérités, contient un jugement erroné. Notre confrère fait retomber sur le prince Milan toute la responsabilité des maux dont souffre la Serbie. C'est apprécier inexactement les faits. Tous ceux qui ont suivi avec attention les événements reconnaissent que la Serbie a été entraînée par l'Omladina et par les hommes du parti d'action, ainsi que le constatent d'ailleurs tous les documents authentiques.

En attendant que l'histoire impartiale établisse cette vérité, nous ne devons pas oublier que le prince Milan a personnellement donné au gouvernement ottoman des preuves irrécusables de son esprit de conciliation. Le constater serait faire acte de justice, au lieu d'affirmer, contre toute raison, qu'il déshonore le nom des Obrenovitch.

Que notre confrère compare les actes des autres membres de cette famille à ceux du prince Milan. Qu'il se demande si le prince Michel aurait agi autrement, et il s'apercevra alors qu'il fait peser, sans fondement, sur le prince actuel de Serbie une responsabilité qui retombe en réalité sur l'Omladina et sur quelques ambitieux.

LA FABRIQUE DE TABACS

LÉONIDAS BALTAZZI.

Le 12 de ce mois, la Régie de Constantinople a rendu le dernier soupir, à la grande satisfaction des fumeurs de la capitale. Inutile d'énumérer les motifs de cette allégresse générale. Arrivant à sa fin la Régie, d'un coup de balai donné dans ses entrepôts, avait recueilli en un tas les rebuts de ses tabacs, et, des différentes qualités, avait formé un tout qu'elle vendait aux consommateurs à prix divers. Ceux qui achetaient à meilleur marché étaient parfois plus favorisés que ceux qui cherchaient du bon tabac. Méprise cruelle qui, nous le répétons, a disparu avec la Régie. Qu'elle repose en paix !...

Maintenant, nous sommes sous le nouveau régime des fabriques de tabac et de cigarettes. Constatons immédiatement que le public s'en trouve bien et que, la concurrence aidant, il sera, peut-être, plus tard encore mieux servi.

Plusieurs demandes de concession pour établir des fabriques ont été adressées à la Direction générale des contributions indirectes. Jusqu'à présent deux seules ont été installées. L'une à Stamboul, l'autre à Péra. Nous ne parlerons que de cette dernière que nous avons eu l'occasion de visiter.

La fabrique de Péra a été établie par les soins et pour le compte de M. Léonidas Baltazzi, qui en est le directeur-propriétaire. M. Baltazzi fait le commerce des tabacs depuis un grand nombre d'années. Il est au courant des qualités ; il connaît les provenances diverses, les localités où le meilleur est cultivé. Sa réputation, dans le commerce des tabacs, est universelle dans le pays aussi bien qu'à l'étranger ; car M. L. Baltazzi est le principal fournisseur de tabacs de Turquie aux Régies d'Autriche, d'Italie, de Roumanie, etc., etc.

M. L. Baltazzi, — qui pourrait bien être un jour choisi pour fonder dans l'empire ottoman la Régie qui donne de si excellents résultats budgétaires dans les autres pays, — réunit à une *activité persévérante* une connaissance approfondie de cet article qui exige une manipulation soignée et habile. C'est pourquoi ses ateliers, installés en face de Galata-Séraï, sont déjà en pleine activité. Un personnel, formé de non moins de 100 individus, travaille sans relâche, qui à ouvrir les ballots et à faire l'assortiment, qui à couper le tabac, qui à le placer dans les paquets, les boîtes en carton ou en fer-blanc, qui à le transformer en cigarettes élégantes que reçoivent des boîtes luxueuses.

Au premier étage se trouvent les jeunes gens qui fabriquent les cigarettes et qui gagnent, au plus bas prix, 14 p. par jour. A côté d'eux travaillent les metteurs en paquets dont chacun a une balance à sa disposition.

Au second étage sont placés les coupeurs. Quand ils sont en activité, on dirait des machines fonctionnant avec une rapidité vertigineuse. Ces coupeurs sont rangés par groupes, selon la qualité du tabac qu'ils manipulent.

Au troisième étage s'étalent les ballots (boxas) de toute grandeur, de toute marque et de toute provenance. C'est là qu'ont lieu les assortiments, travail qui exige une connaissance parfaite des tabacs et qui est confié à des hommes experts.

N'oublions pas qu'un préposé des contributions indirectes reste en permanence dans la fabrique. C'est lui qui délivre les banderolles dont sont entourés les paquets et les boîtes, et qui surveille et annote la sortie.

Un contrôle non moins sévère est exercé dans la fabrique par rapport aux ouvriers. Défense est faite de fumer dans les ateliers. Dans la journée, personne n'est autorisé à sortir de l'établissement. Au sous-sol, il existe une grande salle pour les heures de repos. Là on trouve tout ce qu'il faut pour se restaurer et se rafraîchir. En quittant les ateliers, le soir, chaque ouvrier est tenu de se laisser visiter. Gare aux délinquants : la police est à deux pas de la fabrique.

Les assortiments mis en vente par M. Baltazzi sont au nombre de six : il y a la qualité de 50 piastres, celle de 80, de 100, de 150, de 200 et enfin de 300 piastres. On peut acheter ces tabacs dans des paquets de 10 et de 20 drammes. Les boîtes en fer-blanc contiennent 50, 100, 200 et 400 drammes de tabac, à volonté. Quant aux cigarettes elles sont renfermées dans des boîtes en carton par 25, 50 et 100. Les grandes boîtes sont vitrées d'un côté pour permettre d'en examiner le

---

68

LES KOUMIASSINE

PAR

HENRY GRÉVILLE

LIII

— suite —

— Et si elle ne veut rien entendre, reprit Vassilissa.

— J'ai mon idée, répondit mystérieusement le jeune officier. Je donne ma démission, car je ne peux pas me marier actuellement sans le consentement de mon colonel, et il ne me le donnera pas sans que j'aie celui de mes parents ; une fois libre, je trouverai bien un prêtre qui nous mariera, moyennant finance... Je t'emmènerai chez mes parents, et dès qu'ils t'auront vue, ils t'aimeront comme tu le mérites.

Vassilissa combattit longtemps cette proposition ; elle ne voulait pas apporter en dot à son fiancé les désagréments et les reproches qui accompagnent et suivent ces sortes de mariages ; mais Maritsky, à bout de bonnes raisons, lui déclara qu'il se brûlerait la cervelle si elle refusait plus longtemps.

Cet argument la décida. Mme Gorof ne fut pas si longue à convertir. Restait Mlle Bochet, qui se laissa gagner à ce projet aventureux avec une facilité extraordinaire. La bonne créature dont la vie s'était passée à enseigner la grammaire et le piano s'était d'abord sentie un peu mal à l'aise dans cette atmosphère de passion, de combats et d'orages, puis insensiblement elle y avait pris goût ; elle s'apercevait qu'il y a autre chose au monde que Noël et Chapsal et les exercices de Czerny. De vagues bouffées de jeunesse lui montaient au cerveau en contemplant cet amour impétueux et fou ; un peu plus, elle fût allée dire son fait à la comtesse. Mais ce n'était pas à elle que devait revenir cette mission périlleuse.

Ce n'était pas au comte Koumiassine non plus que devait échoir le dangereux honneur de faire entendre raison à sa femme.

Rappelé par télégramme — et Dieu sait si le laconisme de ce mode de correspondance s'était fait ce jour-là plus sec et plus anguleux que de coutume ! — le pauvre comte était arrivé dans l'après-midi. Son premier entretien avec sa femme le désarçonna complétement, car il se trouva soudainement responsable là où sa conscience ne lui reprochait rien.

— C'est vous, lui dit sa moitié, vous qui êtes coupable de tout le mal ; vous avez toujours gâté cette enfant, et récemment encore, quand elle est venue se plaindre à vous de moi, votre devoir n'était-il pas de la rembarrer d'importance ?

— Mais, ma chère...

— Au lieu de cela, qu'avez-vous fait ? poursuivait impitoyablement la comtesse ; — vous l'avez choyée, caressée, et vous lui avez donné des sommes folles...

— Oh ! folles ! murmura piteusement le comte.

— Combien ?

— Six cents roubles, dit le comte, diminuant la vérité de moitié.

— Eh bien, qu'est-ce que je vous disais ! Six fois plus qu'il n'était nécessaire. Enfin, c'est votre faute, et vous seriez mal venu aujourd'hui à m'implorer pour elle.

— Cependant, ma chère amie, elle n'a rien à se reprocher, et la calomnie...

— Rien à se reprocher ! répéta la comtesse en fausset (c'était la voix de ses colères conjugales). Et son ingratitude envers moi ? Et la noirceur de ce complot de fuite dans lequel elle a entraîné votre propre fille ?

Le comte mordit sa moustache, mais cette fois pour s'empêcher de rire ; l'idée de ses braves enfants faisant évader Vassilissa sous le nez de la respectacle comtesse n'avait pas cessé de chatouiller agréablement son orgueil paternel. Voyant qu'il n'obtiendrait rien, il abandonna la poursuite, mais non sans avoir déchargé son arme.

— Fort bien, ma chère, dit-il en pivotant sur ses talons ; vous êtes maîtresse de vos actions, je le conteste moins que personne ; mais vous m'accorderez bien le même droit. Autant que vous, je suis le parent et, de plus, le tuteur légal de ma nièce. Vous pouvez refuser votre témoignage à son innocence injuriée ; moi, hélas ! je n'ai pas qualité pour servir de protecteur à l'innocence, mais je puis conduire ma nièce à l'autel, — de même que je puis couper la figure à quiconque la regarderait de travers. — Et, je vous en donne ma parole, mon consentement pas plus que ma protection ne lui manqueront en cette occasion solennelle.

Là-dessus, le comte rapprocha ses deux talons, ses éperons sonnèrent ; il s'inclina galamment sur la main de sa moitié stupéfaite la porta à ses lèvres et disparut léger comme un brouillard du matin.

La comtesse était si bouleversée qu'elle ne songea pas à le retenir. Quoi ! son mari se mêlait de lui tenir tête ! Mais c'était donc une conjuration ? Le monde entier conspirait-il contre sa dignité ?

Une ou deux fois seulement pendant les vingt-huit années de leur union, le comte avait exprimé des volontés opposées à celles de sa femme, mais il avait tenu bon, et la comtesse avait été contrainte de céder — de bonne grâce, pour couvrir sa défaite. Or, cette fois, son époux s'était exprimé avec une netteté qui ne laissait pas de place au doute : il le ferait comme il l'avait dit ; allaient-ils donner au monde le spectacle d'un ménage désuni ? Faudrait-il qu'après tant d'années d'une association si paisible, modèle de tous les mariages présents et à venir au point de vue mondain, le calme bienséant de cette union exemplaire fût remplacé par un orage retentissant ?

La comtesse mûrit ces réflexions pendant une heure ou deux, au bout desquelles sa disposition d'esprit n'était pas sans analogie avec celle qui la dominait au moment de l'évasion de sa nièce ; elle eût donné gros jeu pour sortir de là avec les honneurs de la guerre.

Chourof, qui vint la voir dans la soirée, la trouva songeuse et distraite, de sorte que le soin de la conversation retomba principalement sur Zénaïde.

Celle-ci, à l'exemple de sa mère, s'était fait un visage sérieux — un visage de jour maigre, disait elle, — mais sous l'expression solennelle de sa jolie figure perçait on ne sait quelle folle gaîté, aussitôt réprimée. On parla de promenade, innocemment le prince fit une allusion au jardin d'été ; depuis les sourcils légèrement levés jusqu'à la fossette du menton, un sourire fugitif et narquois illumina le visage de la jeune comtesse, ce qui ne l'empêcha pas de mettre dans sa réponse toute la gravité désirable. Le pauvre prince avait vainement battu les allées de ce lieu de plaisance de deux à quatre heures, Zina n'avait eu garde d'apparaître.

Malgré ces velléités frivoles, Zénaïde sut maintenir l'entretien à une hauteur convenable, et même elle sut mériter un signe de tête approbateur de sa mère par la façon dont elle apprécia l'utilité des écoles privées pour l'éducation des enfants pauvres. En dépit de toutes les probabilités menaçantes, une heureuse harmonie régnait dans ce petit cercle, lorsque Justine Adamovna se présenta pour faire son rapport.

Justine — pour employer une expression vulgaire, à coup sûr, mais éloquente — était dans ses petits souliers depuis l'arrivée inattendue, invraisemblable de la comtesse : un événement survenu dans l'après-midi avait encore rétréci le diamètre de ces étroites chaussures, de sorte qu'elle pouvait à peine se tenir sur ses jambes : elle avait rencontré Maritsky dans l'escalier, et celui-ci lui avait jeté un regard si éloquent qu'elle en était restée muette ; son bonjour avait reçu pour toute réponse un salut militaire fort écourté ; l'infortunée en était à se demander si l'on avait des soupçons sur son compte, et son esprit travaillait à en perdre haleine.

Le dîner relativement succinct se passa sans encombre ; près de la moitié de la soirée s'était écoulée de même ; elle n'avait osé lever les yeux autrement que de côté, pour étudier l'expression des visages. N'y voyant rien d'insolite, elle s'était rassurée cependant, et l'heure venue, elle apportait sa petite pancarte, indiquant soit les événements survenus à l'asile pendant le jour, soit l'absence totale d'événements.

La vue de la protégée avait commencé par faire une impression désagréable sur Zénaïde, qui n'avait pas oublié la manière dont elle s'était conduite avec Vassilissa pendant le grand carême précédent ; puis elle conçut soudain l'idée de se servir de Justine pour obtenir des informations sur ce qu'elle voulait savoir ; par cela même que cette utile personne était restée à Pétersbourg, elle devait être en mesure de lui donner tous les renseignements désirables.

Profitant du moment où l'on servait le thé, la jeune comtesse se dirigea vers la salle à manger au moment où Justine s'était réfugiée après la présentation de son rapport, et lui dit à brûle-pourpoint :

— J'ai entendu parler de certaine lettre anonyme ; avez-vous quelque soupçon du misérable qui a pu l'écrire ?

Justine, certainement, était une personne de grand mérite et possédait beaucoup d'empire sur elle-même ; mais attaquée si vigoureusement, elle perdit contenance, d'autant mieux qu'elle était loin de se douter combien peu Zénaïde pensait à la soupçonner. Elle devint verte, n'osant lever les yeux, resta rivée au sol et répondit d'une voix singulièrement enrouée :

— Non, mademoiselle. Qui est-ce qui vous en a parlé ?

Le timbre étrange de la voix, le changement de son visage avaient frappé Zénaïde ; c'est avec une intonation bien différente qu'elle reprit :

— Tout le monde en parle ici, d'ailleurs. Il m'a semblé que vous deviez être bien informée ?

Justine sentit qu'il fallait lever les yeux à tout prix ; elle se décida donc à regarder la jeune comtesse, mais elle rencontra deux yeux si pleins de flammes, de mépris, d'indignation, qu'elle se hâta de revenir à sa modestie habituelle ; ses mains tremblantes plièrent soigneusement son ouvrage, et elle répliqua du ton le plus aimable :

— Je ne suis pas mieux informée que les autres.

— En êtes-vous sûre ? dit Zénaïde avec hauteur. Vous avez eu de tout temps l'habitude de savoir tout avant les autres.

— Que voulez-vous dire, mademoiselle ? s'écria la protégée d'une voix pleine de larmes.

Zina haussa les épaules et lui tourna le dos, plus qu'à demie convaincue de la vérité.

Encore un peu de conversation sérieuse, et le prince prit son chapeau.

Pendant qu'il traversait l'un après l'autre les salons presque obscurs, Zina, qui le guettait, vint à sa rencontre et lui dit à demi-voix.

— Demain, après midi, ici, vers deux heures, venez voir ma mère.

— Oui, mademoiselle, fit Chourof. Puis il ajouta d'un ton piteux : Je ne vous ai pas vue, aujourd'hui !...

— Ce soir ne compte pas ? répliqua Zina avec une ingénuité de commande.

(à suivre)

Ayuntamiento de Madrid

contenu et sa fabrication. Le tout se vend en papier-monnaie au pair.

Il serait à désirer que M. Baltazzi livrât à la consommation des boîtes contenant un nombre inférieur de cigarettes. Dans ce cas, on se dispenserait d'un porte cigarettes, les boîtes en carton de la fabrique étant confectionnées avec goût et élégance.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer font ressortir que dans la fabrique de M. L. Baltazzi on peut se procurer toute espèce de tabac et à tout prix. La qualité, au dire du public qui est juge compétent, en est bonne, et, relativement au prix, de beaucoup supérieure à celle de la défunte Régie. C'est que M. Baltazzi tient surtout à rendre populaires les produits de son établissement. Gagner peu et vendre beaucoup, c'est la maxime qu'il a adoptée et qui est la meilleure en économie et en pratique.

Au rez-de-chaussée, donnant sur la place de Galata-Séraï, se trouvent les dépôts de tabacs et de cigarettes. C'est là le rendez-vous général des marchands de tabacs qui déjà y affluent; c'est là que sera placée l'enseigne

FABRIQUE DE TABACS
DE
LÉONIDAS BALTAZZI

au bas de laquelle chacun souhaite lire à juste titre :

Fournisseur de S. M. le Sultan Abd-ul-Hamid.

PROTOCOLES DE LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE.

VIe Protocole.

Séance du 23 Zilhidjé 1293, (27 décembre 1876, 8 janvier 1877.)

(Suite.)

Quelque objection qu'on puisse élever contre la réforme des tribunaux proposés, elle a le mérite d'être rapidement applicable et de ne pas remettre le redressement des griefs actuels à l'époque indéfinie de la promulgation des lois nouvelles auxquelles MM. les plénipotentiaires se réfèrent.

Les représentants des puissances ont d'ailleurs le droit d'invoquer à cet égard les engagements pris par le gouvernement ottoman lui-même dans l'iradé du 4 octobre, et particulièrement dans le firman du 12 décembre 1875. Après avoir posé le principe de l'élection pour les membres de la Cour d'appel attachés à la haute Cour de justice et pour les membres de la Cour de cassation, le firman s'exprime ainsi :

... On réformera et on constituera de la même manière les tribunaux civils de première instance. Il sera délivré à chacun des membres de ces Cours et tribunaux, choisis avec la plus scrupuleuse attention, un bérat Impérial les garantissant contre toute destitution sans cause légitime, et on élaborera également un règlement qui fixera leurs droits à la retraite...

Tous nos sujets sont autorisés à être eux-mêmes les juges, et les membres musulmans et non musulmans tant desdits tribunaux que des conseils administratifs des provinces. En conséquence, des instructions précises seront envoyées dans toutes les provinces de l'empire pour instituer ces tribunaux et conseils, et procéder à leur composition suivant le mode ci-dessus décrété.

Comme l'instruction des tribunaux doit avoir pour effet essentiel de centraliser des garanties de sécurité pour les droits des personnes, les procès de nos sujets musulmans avec nos sujets chrétiens et autres non musulmans, ainsi que les procès de nos sujets chrétiens entre eux ou avec nos sujets appartenant à d'autres croyances non musulmanes, et les procès de ces derniers entre eux seront déférés aux tribunaux *nizamiés* (civils, correctionnels et criminels). On devra compléter et mettre en vigueur, dans le plus bref délai, les lois et règlements concernant la procédure à suivre devant les tribunaux et d'après nos décrets impériaux.

Il est malheureusement certain qu'une grande partie des promesses édictées dans ce firman n'ont pas été suivies d'exécution. La partie du règlement qui a trait à la réforme judiciaire n'est en réalité que l'organisation pratique des mesures annoncées par la Porte, mais qui sont restées à l'état de lettre morte.

Les dispositions relatives aux finances ont été également dictées aux représentants des puissances par la pensée de mettre un terme aux réclamations des provinces sur lesquelles leur sollicitude est appelée. En stipulant qu'un prélèvement de 30 0/0 s'opérerait sur les revenus particuliers des provinces, pour assurer le paiement de la dette ottomane, les plénipotentiaires des puissances garantes ont témoigné de la préoccupation de relever le crédit de l'empire et de l'assurer contre les entraînements financiers du pouvoir central. D'autre part, ils proposent de conférer aux assemblées provinciales et aux conseils cantonaux le contrôle des revenus et des dépenses locales. Cette clause ne touche en rien aux droits de la Sublime Porte relativement aux dépenses générales de l'empire.

L'idée d'une attribution aux besoins particuliers des provinces d'une partie des revenus publics figure déjà, au moins en principe, dans la note circulaire de Rachid pacha du 13 février 1876, en réponse à la Note Andrassy du 30 décembre 1875. Il convient d'ajouter que les revenus des douanes, des postes et télégraphes, des taxes sur le tabac et les spiritueux, et de la régie, continuent à relever de l'administration générale ottomane des finances.

L'examen successif des principes qui ont présidé à l'organisation proposée pour les provinces ne saurait donc, dans la conviction des plénipotentiaires des puissances garantes, autoriser les réserves dans lesquelles MM. les plénipotentiaires ottomans croient devoir se renfermer.

Toutefois, après avoir arrêté l'ensemble des mesures qui leur ont paru les plus propres à réaliser l'œuvre de pacification et d'amélioration en vue de laquelle ils se trouvent réunis, les représentants des grandes puissances ont dû rechercher de quelles garanties d'exécution il convenait d'entourer la mise en vigueur du nouveau régime. C'était là une seconde partie de leur tâche et le complément nécessaire de la première. Les combinaisons qu'ils ont présentées dans ce but paraissent rencontrer une opposition particulière de la part de la Sublime Porte.

Les plénipotentiaires tiennent d'abord à faire observer que si le détail de l'organisation administrative, judiciaire et financière à introduire dans les provinces, a été développé dans les deux documents Nos 2 et 3, remis aux représentants de la Sublime Porte, et constituant un projet de règlement, ce qui a trait aux garanties d'exécution, et notamment ce qui concerne la commission internationale et la gendarmerie étrangère, ne figure que dans les pièces nos 4 et 5, lesquelles sont rédigées sous la forme de simple instruction. Il y a là une distinction dont il importe de tenir compte, et que, nous le regrettons, les plénipotentiaires ottomans n'ont pas indiquée dans la présentation de leurs observations.

Quant au fond même de la question, les plénipotentiaires persistent à croire que le gouvernement ottoman se méprend sur cette partie de leurs propositions. Préoccupés de la pensée d'assurer le fonctionnement régulier de l'administration nouvelle au milieu des populations soulevées les unes contre les autres, les représentants des puissances ont songé purement et simplement à faciliter, au gouvernement ottoman lui-même, la création d'une gendarmerie spéciale. Dans ce but, ils conseillent à la Turquie de faire appel au concours d'éléments militaires pris dans un Etat neutre et de composer avec ces premiers éléments une sorte de cadre dans lequel entreront des volontaires de tout l'empire.

Cet emprunt fait à l'Europe ne peut véritablement être considéré comme portant atteinte aux droits souverains et à la dignité du gouvernement impérial que les représentants des puissances ont toujours eu à cœur de sauvegarder. Les plénipotentiaires ottomans reconnaissent eux-mêmes le cas où l'emploi de troupes indigènes ne serait guère possible.

C'est dans cet ordre d'idées que se sont placés les représentants des puissances en cherchant à organiser une force spéciale indépendante d'influences locales. Ils rappellent d'ailleurs les exemples qui ont déjà été cités, dans une séance précédente, d'emprunts faits par d'autres nations au concours de militaires étrangers. La commission internationale prévue dans le programme des puissances n'est, de même que le concours de l'Europe, prêté une fois de plus à la Turquie que sous une autre forme et sur le terrain administratif.

On lit dans la *Patrie* :

Quel est le sens des derniers événements de Constantinople ? L'opinion n'est pas mieux fixée aujourd'hui qu'hier à cet égard ; les avis sont aussi contradictoires. Peut-être nos renseignements particuliers vont-ils nous permettre cependant de jeter quelque lumière à travers l'obscurité de cette péripétie lointaine.

Le premier fait à constater, c'est que les nominations, dont a été suivie la destitution de Midhat pacha, ne comprennent que des hommes de progrès, des esprits éclairés, des chrétiens même. Il n'y a pas plus de vieux-musulmans dans le ministère nouvellement constitué que sous le vézirat de Midhat pacha. Plusieurs des nouveaux dignitaires ont fait leurs études à Paris.

Le nouveau Grand-Vézir Edhem pacha, qui assistait Safvet pacha, l'ex-ministre des affaires étrangères à la Conférence, est non-seulement le plus instruit et le plus libéral de ses nouveaux collègues, mais un esprit extrêmement modéré. Il a dû être choisi uniquement pour assurer le fonctionnement régulier et sans secousse de la nouvelle Constitution.

Si nous passons en revue le reste du personnel porté aux affaires nous arrivons aux mêmes constatations.

Cadri pacha, nommé président du conseil d'Etat, a toujours été dans le mouvement qui a substitué en dernier lieu le parti de la Jeune Turquie à celui des Vieux Turcs; il parle très bien le français et notre civilisation lui est complétement familière.

Djevdet pacha, ministre de l'intérieur, est un savant qui joint à la plus réelle érudition un libéralisme sincère.

Pour Sadyk pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, nommé gouverneur du vilayet du Danube, le motif de ce changement n'est plus douteux. On se demandait si ce n'était pas une disgrâce. Il y en a loin: le gouvernement d'un vilayet comme celui du Danube exige, pour des raisons qui sautent aux yeux, un homme d'une valeur exceptionnelle. On n'a vu personne d'aussi capable que Sadyk pacha pour remplir ce poste auquel s'attache une si grosse part de responsabilité.

Ainsi des autres ministres ou mustéchars (fonction équivalente à celle de sous-secrétaire d'Etat chez nous). Bref, les hommes arrivés d'hier aux affaires sont ceux-là mêmes que Midhat y eût fait arriver, s'il avait gardé le pouvoir.

Mais pourquoi donc Midhat est-il seul éliminé de la continuation de l'œuvre dont il a posé les prémisses ? Ce que l'on entrevoit de plus clair, c'est un ensemble de causes toutes personnelles à Midhat: une volonté dédaigneuse, une indépendance d'allures dont on a réussi à faire prendre ombrage au Sultan.

En résumé, et si les données que nous avons pu recueillir sont exactes, on se trouve en présence, non d'un changement de politique, mais d'un changement de personne. Il ne s'agit pas d'une révolution gouvernementale ou nationale; c'est un mouvement, destiné à continuer, avec une allure plus pacifique et sous une forme plus adoucie, les réformes inaugurées par Midhat.

Que la révolution de Constantinople n'ait nullement le caractère belliqueux qu'on avait pu craindre, c'est ce qui semble ressortir de plusieurs dépêches arrivées dans la soirée.

D'après ces dépêches, un des premiers actes de Edhem pacha, le nouveau grand-Vézir, aurait été de télégraphier aux cabinets serbe et monténégrin qu'ils eussent à envoyer à Constantinople des délégués investis de pleins pouvoirs et chargés de conclure immédiatement la paix.

La réponse du gouvernement serbe aurait été aussitôt qu'il envoyait à Constantinople un délégué muni de pleins pouvoirs.

La conclusion de la paix avec les principautés serait assurément le meilleur don de joyeux avénement du nouveau cabinet.

On écrit de Scutari, 23 janvier, au *Temps* :

Comme on a beaucoup parlé des Mirdites dans les journaux et d'une façon souvent inexacte, vos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de savoir au juste quelles sont la situation et l'importance de cette tribu.

Quand on quitte Scutari pour s'avancer à l'Est on rencontre le fleuve du Drin et au-delà la riche plaine de la Zadrina que bordent les contreforts des montagnes de Mirditie. Plusieurs défilés y aboutissent, entre autres celui de Ghiadri qui conduit le plus directement au centre du pays en passant à travers des collines assez basses, vertes et boisées de chênes. Il faut à peu près une journée de marche pour arriver au sommet d'une belle montagne, à l'ermitage de San Giorgio, où, il y a quelques années, résidait le curé don Nicolo, petit homme trapu, à la figure réjouie, ayant fait la campagne du Danube avec le contingent mirdite en 1854; décoré du *Médjidié* et porteur de nombre de médailles de guerre, entonnant très bien au sortir de l'office des chants de bataille sur la guzla (violon à une corde), en un mot, une sorte de frère Jean des Entomeures.

Le panorama de San Giorgio est admirable. On découvre de là, au premier plan, une série de monts boisés; puis les plaines d'Alessio et de la Zadrina, un ruban bleu très-mince qui indique le cours du Drin, et au loin Scutari, dont la vieille forteresse aux pierres grises frappées par le soleil se dessine nettement sur l'azur de son lac, qui sert de fond harmonieux au tableau.

De San Giorgio quatre petites heures de route mènent à Orosch, capitale de la tribu et résidence de ses chefs, les capitaines ou princes de la famille Doda. Avant d'y arriver, on passe dans un petit bois où se trouve la chapelle de San Paolo, lieu habituel de réunion de ces assemblées générales qui se tiennent, comme dans les temps antiques, en plein air, et où se décident, par le suffrage populaire, les questions qui intéressent le sort du pays, la conduite de ses affaires. C'est ainsi que dernièrement une réunion des chefs et de la plèbe a donné carte blanche au jeune prince Doda pour prendre les résolutions que comportera le cours des événements.

Le *conak* (palais) des Doda est une habitation massive en pierre, ayant l'aspect d'une forteresse, peu d'ouvertures extérieures et ainsi d'une défense facile. Le père du prince actuel, le capitaine-pacha Bib-Doda, y a été bloqué plusieurs fois par ses propres sujets, qui lui demandaient compte des sommes reçues du gouvernement turc, et qu'il avait gardées pour lui au lieu de les répartir dans le pays.

Rien de plus simple, de plus élémentaire même que l'ameublement intérieur de ce conak; les chambres sont nues avec quelques divans en bois, quelques tables plus ou moins boiteuses, et, quand j'y fis visite, il n'y avait, en fait de siége, qu'un unique fauteuil en canne, recouvert d'une housse blanche, qu'on transportait du salon dans la salle à manger, et, de là, dans ma chambre pour m'en faire honneur.

Le seul côté par lequel se révélât quelque signe de la richesse relative qui l'avait parfois visitée, c'étaient, à table, quelques pièces d'argenterie assez belles, et, dans la salle ouverte qui occupe le centre de toutes les maisons albanaises, des panoplies de fusils, de yatagans et de pistolets garnis de belles incrustations d'argent.

On quitte Orosch (qui n'a pas 40 maisons) par une affreuse montée à pic à laquelle succède l'atroce descente de Gerella, où le pied des chevaux ne trouve à se poser que sur des fragments de pierre croulantes, résultat d'un éboulement de rochers; il est prudent de mettre pied à terre. Un sous-bois bien frais vous dédommage de ce vilain passage et conduit à Fondi, où un prêtre vous donne une hospitalité agrémentée de couverts ruelz, opulence inouïe dans ces pauvres montagnes. Rien de plus frais et de plus pittoresque que le cours du Fondi, rivière torrent aux eaux vertes et limpides dans lesquelles viennent se mirer, jusqu'au bord même, de grands pins, des chênes, des hêtres.

La Mirditie a une grande richesse de bois; des forêts immenses, à peu près vierges, y fourniraient à de magnifiques exploitations si l'état gouvernemental de ces contrées s'y prêtait et si l'absence de routes, qui est du reste, la protection la plus sûre de l'indépendance de cette Suisse, n'y mettait un obstacle absolu. C'est au milieu des pins, des chênes, dans une atmosphère embaumée des senteurs de la forêt, qu'on s'élève par des sentiers à peine tracés et souvent dangereux jusqu'au col de Koumoulh, d'où l'on découvre les pentes décroissantes des monts de Mirditie jusqu'aux riches plaines de Prizrend et de Djakova.

Avant de gagner le Drin, on traverse un bois de chênes de jeune futaie (soixante-dix à cent ans), où l'on rencontre de délicieuses allées de parc semées d'un fin sable rouge. J'ai soupiré, en traversant pendant une heure cette charmante forêt, de n'en être pas propriétaire et de ne pouvoir la transporter par un coup de baguette en France, dans nos beaux pays de Touraine ou de Bourgogne.

C'est le Drin qui forme à peu près la limite de la Mirditie; c'est par le superbe pont du Vézir, construction grandiose, avec ses six arches en dos d'âne, que le temps a heureusement peu entamée, que cette contrée communique avec le vilayet de Prizrend. Aussi, en temps de guerre, la possession de ce pont est d'une importance de premier ordre, car si les Turcs en sont maîtres, ils interdisent aux Mirdites l'accès des plaines où il leur faut s'approvisionner des céréales que ne produit pas leur pays sans terres cultivables, et des objets de première nécessité qu'on ne trouve que dans les bazars des villes.

Au centre du cours du Drin et de la route qui mène de Prizrend à Scutari, sur le petit plateau de Puka, est un blockkaus avec une garnison turque. Elle garde la route. On vient de la renforcer de quatre compagnies et de cinq pièces de montagne. Mais si les Mirdites s'entendent avec les montagnes chrétiennes voisines de Dukadgin et de Pulati, il ne leur sera pas possible de bloquer cette position, car la route offre des passages faciles à intercepter avec un petit nombre d'hommes décidés.

Vous voyez que les Mirdites sont surtout protégés par la nature montagneuse de leur pays et l'état des routes ou plutôt des sentiers qui y donnent accès. La tribu compte cinq bayracs (drapeaux) ceux de Spatchi, de Dibri, de Kouschkeui, de Fondi et d'Orosch. L'ensemble de la population ne dépasse pas, quoi qu'on ait prétendu, 14,000 âmes; mais là tout le monde se bat, depuis l'adolescent de quinze ans jusqu'au vieillard de soixante. Au cas, en outre, d'une attaque des troupes turques, les montagnes d'Alessio, de Dukadgin et les cinq drapeaux de Pulati, tous chrétiens, pourront bien faire cause commune avec les Mirdites, et ce sont alors huit à dix mille fusils avec lesquels le gouvernement de la Porte aura à compter.

Cherchez la femme.

Ce n'est pas seulement en droit criminel que les investigateurs des causes morales doivent suivre docilement le précepte proverbial: Cherchez la femme. En politique, les curieux qui remplissent, par plaisir ou par devoir, l'office de juges d'instruction de l'histoire, doivent aussi mettre au premier rang des causes occultes, qui déterminent les événements et sont le principe des résolutions ou des actes, *la femme* et parfois *les femmes*.

Si Balsac avait écrit une physiologie de la politique à l'usage des ambitieux, comme il a écrit une physiologie du mariage à l'usage des maris, il n'eût point manqué de formuler cet axiome en tête des premiers chapitres de son œuvre : « On ne connaît un homme que quand on connaît sa femme. » De là, eussent découlé quantité de recommandations préventives à l'adresse des jeunes gens qui veulent obtenir des sous-préfectures ou des charges de cour et se frayer un chemin vers les grandeurs, dans les monarchies comme dans les républiques.

Cette vérité a été pressentie ou reconnue par tous les grands diplomates comme par tous les historiens sérieux. Le sage et moral Joseph de Maistre écrivait de Saint Pétersbourg au roi de Sardaigne, qui était à Rome pendant que des préfets français gouvernaient ses Etats: « Envoyez-moi des jeunes gens, qu'ils soient *forts* et *irrésistibles*; les derniers, que je vous renvoie, sont *fourbus*. » L'austère Guizot a pris grand soin de son côté de relever tous les romans qui émaillent l'histoire d'Angleterre, il s'écrie après cela : « L'on veut des romans, que l'on ouvre l'histoire. »

On pourrait croire que la politique moderne, où l'initiative individuelle joue incontestablement un rôle plus effacé que dans la politique du moyen âge, de la Renaissance ou des temps révolutionnaires, l'influence féminine se fait beaucoup moins sentir : il n'en est rien. Les partis gouvernent les peuples, mais les hommes gouvernent les partis, et les femmes gouvernent les hommes. L'influence des femmes sur la politique est moins directe, elle n'en est que plus sûre. Les chroniques malicieuses de Londres et de Madrid nous en fournissent cette semaine une double preuve.

Il s'est joué, il y a quinze jours, au palais royal de Madrid, un acte de la *Favorite*. Un mariage s'accomplissait, mariage que commandaient le politique et la raison. Le jeune roi, qui aurait dû y assister, ne servit pas ce courage. Il s'était retiré dans ses appartements et décachetait toutes les cinq minutes un pli qui lui marquait l'attitude de la mariée pendant les diverses phases de la cérémonie. Tristesse, résignation, larmes répandues, sourires contraints, il voulait tout apprendre et n'avait pu se décider à rien voir. N'est-ce pas la situation du roi don Alphonse dans l'opéra de MM. Royer et Vaëz, moins la musique de M. Donizetti? On assure que le duc de Montpensier, dont la fille aînée est promise au trône, a fait de riches cadeaux à la mariée. M. le duc de Montpensier connaît donc et pratique l'axiome: « Cherchez la femme. »

A Londres, on n'avait pas vu sans étonnement, naguère, M. Gladstone renier délibérément les traditions politiques du parti whig et prêcher, avec une passion de zélateur ou de sectaire, une politique d'intervention en Orient, en faveur de... la Russie. De ce côté-là aussi, on a cherché la femme et on l'a trouvée. Une grande dame russe est allée récemment s'établir à Londres. Elle a recherché l'intimité de l'illustre homme d'État. M. Gladstone sait beaucoup de grec. Lui a-t-elle dit :

Ah! pour l'amour du grec, souffrez qu'on vous embrasse!

On ne sait. Mais, malgré ses soixante ans, M. Gladstone est tombé dans un piége d'écolier. Il a écrit des lettres « qui, nous dit un journal anglais, font plus d'honneur à son cœur qu'à son esprit. » On parlait, la semaine dernière, de la publication de ces lettres. M. Gladstone en a écrit une autre à l'éditeur d'un journal pour nier qu'on y pût trouver tout ce qu'on disait. Or, une telle négation est un aveu dans tous les pays du monde.

Il est remarquable, du reste, que les femmes russes jouent, depuis le commencement du siècle, le principal rôle, le rôle de Circé, dans tous ces romans politiques et internationaux. La jeune héroïne du roman espagnol, dont nous venons de tracer discrètement le canevas, a du sang russe dans les veines; l'Andromaque de M Gladstone est Russe aussi. De même une princesse russe était l'Egérie de M. Guizot. C'est un souverain russe, le czar Alexandre Ier, qui est le héros du plus incroyable entre tous ces romans dont les péripéties et le dénouement influent sur la destinée des peuples. Sa liaison mystique avec Mme de Krudener a failli avoir des conséquences religieuses et politiques incalculables. Elle a failli convertir Alexandre Ier, et à sa suite toute la nation russe, au catholicisme.

Après tout cela, n'est on pas fondé à dire que ce ne sont point seulement les amoureux, mais les politiques, qui doivent des autels et des sacrifices à Eros? Nous pourrions sur ce thème divaguer agréablement pendant longtemps et montrer que, depuis Ovide jusqu'à Bernis et à Gentil-Bernard, les œuvres des poètes aimables qui ont chanté « le petit dieu malin » doivent trouver leur place parmi les livres usuels d'un politique. Mais nous préférons dégager une vérité des faits que nous avons rapportés ou rappelés. C'est que, si l'influence des femmes sur la politique est de tout les temps et de tous les pays, ce n'est que dans les républiques qu'on peut en régler l'action de manière à ce que la folie d'un seul homme ne devienne pas le principe d'un *vertigo* social.

(*La Presse.*)

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

SÉANCE TENUE A LA SORBONNE.

Conférence de M. le commandant Cameron.

Voyage à travers l'Afrique australe.

(*Suite.*)

A Nyangoué, il y a un grand établissement permanent des Arabes et des Ouamerima, dont les maisons respectives forment deux groupes séparés sur deux accidents de terrain. En face de Nyangoué, la pente du lit du Loualâba est très sensible, aussi le courant y est-il de trois à quatre nœuds par heure. J'ai mesuré la largeur du Loualâba sur ce point et l'ai trouvée de 928 mètres; en d'autres endroits elle est beaucoup plus considérable. Vers la fin de la saison sèche, la profondeur du Loualâba est ici de plus de 4^m,80, mais certains canaux du fleuve ont jusqu'à 5^m,45 de profondeur. Les crocodiles et les hippopotames abondent; pendant mon séjour à Nyangoué, trois ou quatre esclaves qui allaient puiser de l'eau furent entraînés par les crocodiles.

J'étais retenu à Nyangoué depuis près de trois semaines, lorsqu'arriva une troupe d'Arabes qui venaient de guerroyer contre les naturels du côté du sud. Ils annoncèrent que Tipo Tipo, ou, si nous voulons lui conserver son nom musulman, Hâmed-ibn-Hâmed, arrivait à Nyangoué pour faire la paix entre Roussouna et les Arabes de la ville. Tipo Tipo, soit dit en passant, est le premier Arabe qui ait pénétré jusqu'au Lomâmi en venant du sud-est. Je n'avais pu trouver qu'un seul petit canot à Nyangoué; Tipo Tipo m'assura que, si je voulais l'accompagner jusqu'à son camp, à huit marches dans le sud de Nyangoué, je pourrais y organiser mon voyage vers le grand lac dans lequel se jette le Loualâba.

Mais, une fois arrivé au camp de Tipo Tipo, le chef qui commande sur la rive opposée du Lomâmi m'interdit l'accès de son territoire; il était décidé à combattre quiconque essayerait de traverser la rivière Lomâmi. C'est ici que j'entendis parler d'un lac Iki, que je considère comme étant le même que le lac Tcheboungo ou Lincoln, de Livingstone. Il est un peu à l'ouest du Lomâmi, sur la rivière Louwembi.

D'après les récits que me firent de nombreux voyageurs indigènes qui l'ont vu, le grand lac Sankorra se trouve à dix ou quinze jours de marche du camp de Tipo Tipo, où l'on trouve des étoffes et d'autres articles apportés jusqu'au lac Sankorra par des hommes vêtus de pantalons et de chapeaux et montés sur de très-grands bateaux, qui peuvent contenir 150 à 200 hommes et qui ont des mâts et des voiles. Je devinai de suite qu'il s'agissait de *pombéiros* portugais de Kassandjé, ou peut-être même de véritables Portugais blancs.

La route à l'ouest du Lomâmi était fermée par suite du refus du chef: on m'apprit qu'en allant à la capitale du grand kasongo, auquel paye tribut le petit kasongo d'Ouroua, je trouverais des marchands portugais, et Tipo Tipo me donna trois habitants de l'Ouroua pour m'y conduire.

Je pris donc congé de Tipo Tipo et nous partîmes dans la direction du sud, longeant la rive droite du Lomâmi. Dans certains pays l'accueil des habitants fut amical; dans d'autres, au contraire, où on ne connaissait en fait de caravanes que celles des négriers, on désertait les villages à notre approche, et nous étions fort embarrassés pour trouver des vivres. A un point où le Lomâmi se divise en deux bras et forme une île, comme nous passions dans une zone de jungles, quelques individus commencèrent à nous tirer des flèches dont une effleura mon vêtement de cuir. Je renversai à terre l'homme qui l'avait décochée, je lui administrai une correction, puis, défendant à mes hommes de tirer, je m'avançai vers d'autres naturels qui étaient devant nous. Après de longues explications, nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde.

Continuant sa marche à travers des forêts, au milieu desquelles on trouve des villages, ma caravane arriva à Kamouaoué où le peu de confiance que m'inspiraient mes guides m'engagea à en prendre d'autres que je payai d'avance. Dans la soirée, tout respirait un air pacifique; des femmes et des enfants se promenaient dans notre camp pour vendre des vivres, et chacun avait l'air d'être un ami. Le lendemain matin, tandis que nous faisions nos paquets, ma chèvre favorite Dinah manqua à l'appel, et on me dit qu'elle avait couché hors du camp. J'allai au village pour la chercher, et j'avais si peu la pensée qu'on pouvait me faire du mal, que l'homme qui me suivait et moi-même nous étions sans armes. Mais, lorsque nous demandâmes où était la chèvre, on commença à tirer sur nous. Quelques-uns de mes hommes m'apportèrent ma carabine et mes pistolets; les autres achevèrent les paquets et entrèrent ensuite dans le village. Longtemps je défendis de commencer le feu; mais à la fin, les naturels s'assemblant et une troupe de quatre ou cinq cents hommes arrivant sur la route que nous voulions prendre, je permis de tirer deux ou trois coups de fusil, et je crois qu'une des balles traversa la jambe d'un de nos assaillants. Nous commençâmes ensuite à parlementer; on proposa de rendre ma chèvre, à condition qu'un de mes hommes deviendrait, en vertu d'une cérémonie à la mode dans le pays, le frère du roi, et que des cadeaux seraient échangés.

Sur ces entrefaites, arriva un autre chef, entouré de nombreux hommes d'armes, qui dissuada les habitants de conclure la paix avec une poignée d'étrangers dont ils viendraient à bout si facilement et qu'ils pourraient garder comme leurs captifs. Ils incendièrent mon camp et recommencèrent le combat; je dus alors faire tirer quelques coups de fusil et mettre le feu à une des cabanes du village, en prévenant le chef que s'il ne faisait pas retirer ses hommes, tout son village brûlerait. Le chef promit de ne plus nous molester si nous partions, et nous partîmes pour un autre village à l'est dont les habitants, au dire des guides pris chez Tipo Tipo, nous recevraient en amis. De dix heures du matin au coucher du soleil, nous marchâmes dans une plaine couverte d'herbes épaisses et semée de bois. A chaque fourré de bois les indigènes s'avançaient sur nous et nous envoyaient des flèches qui blessèrent deux ou trois hommes. Quant à nous, il était inutile de songer à faire usage de nos armes, car nous ne pouvions pas voir nos ennemis, de plus, il fallait ménager les munitions qui commençaient à manquer.

A Mkatété, on nous décocha une volée de flèches en réponse à notre demande de lier amitié avec les habitants et de camper sous leur village. Il nous était impossible de camper dans le jungle, et les indigènes de plus en plus nombreux nous cernaient. Je commandai à mes hommes de me suivre et de prendre d'assaut Mkatété. Quatre hommes seulement obéirent, les autres, à l'exception d'un ou deux et de Bombay, auxquels j'avais ordonné de surveiller les bagages, prirent la fuite. Heureusement pour nous les naturels se sauvèrent du côté opposé; je pénétrai dans le village et j'incendiai toutes les maisons, sauf quatre dont j'avais besoin. Mes hommes étant revenus, je les mis au travail pour fortifier la position; ils relièrent les quatre maisons par une palissade faite avec des troncs de bananiers, les portes et les poutres de soutènement des maisons incendiées. A l'intérieur de la palissade, nous creusâmes un fossé abrité par un toit fait avec des portes et nous enlevâmes les toits des maisons par crainte du feu. Pendant quatre jours nous restâmes dans cette redoute, à portée de l'eau et de plantations de cassaves, recevant des volées de flèches qui nous blessèrent quelques hommes. En désespoir de cause, je dus faire entendre la détonation de ma lourde carabine, afin de tenir en respect les habitants, et le cinquième jour ils firent la paix, nous offrant même une indemnité que je ne voulus pas accepter. Quoique ces indigènes fussent des parents de nos propres guides, ceux-ci nous étaient restés fidèles.

Nous repartîmes dans la direction du sud. En peu de jours, notre guide principal apprit que son père, qui était un chef, ayant refusé de payer au kasongo le tribut dû pour son village, le kasongo avait détruit ce village. Notre guide, effrayé de se mettre lui-même entre les mains du kasongo, me trompa et me fit faire, dans l'est, un trajet de 40 ou 50 kilomètres, distance que je fus forcé de parcourir à nouveau en sens inverse pour arriver chez le kasongo. Dans les dernières marches avant de sa résidence, je vis à Kilemba le grand établissement du marchand musulman Djouma Merikâni et j'appris qu'il y avait près de ce camp un traitant portugais, nommé Alvez, natif de Dondo sur le Kouanza, mais établi à Bihé depuis trente ans. Alvez me fit part de son projet de partir immédiatement pour Bihé ou pour Kassandjé sur la côte ouest; il me proposa de me montrer le chemin pour aller soit à Benguela, soit à Loanda. J'acceptai son offre et, en attendant qu'il fût prêt, je fis une excusion de quelques jours pour visiter dans le nord le lac Mohrya, où des villages construits sur pilotis sont un sujet d'observation doublement intéressant, parce qu'ils nous offrent un exemple contemporain des villages lacustres qu'on a découverts sur les lacs de la Suisse.

A mon retour à Kilemba, on m'apprit que le kasongo étant toujours absent, et sa femme Foumé A Kenna ne me donnant pas de guides pour me conduire au grand lac Kassali ou Kikondja dont on me signalait la présence sur le cours du Loualâba, je partis sans eux. Mais déjà à Kauédi, qui n'est qu'à six ou sept heures de marche du grand lac, un chef me barra le chemin en m'expliquant qu'il avait reçu du Kasongo l'ordre d'interdire d'une façon absolue le passage de la rivière Lovoï, qui coule entre Kauédi et ce grand lac, parce que Daiyi, un des frères du Kasongo, qui s'était révolté contre son autorité, vivait là auprès d'un chef son ami. Il ajoutait que le kasongo n'étant pas loin, je pouvais essayer de lui faire faire une exception en ma faveur. Malgré ce contre-temps, je pus envoyer de mes hommes au lac Kassali, ils le traversèrent et revinrent m'apprendre que ce lac était très grand, quoique sa nappe d'eau fût en bonne partie couverte par des végétaux flottants; sur cette végétation les habitants posaient des troncs d'arbres qui devenaient la base sur laquelle on étendait de la terre et on construisait des cabanes; la terre était ensuite cultivée. En détachant ce terrain artificiel de la masse compacte des végétaux flottants où ils l'ont formé, les naturels le transforment en une île flottante qu'ils peuvent faire voyager sur les différentes parties du lac. Ces eaux sont très-poissonneuses, et je m'imagine qu'en dehors des ordres du kasongo, la crainte inspirée par les prêtres fétichistes que ma présence n'occasionnât le desséchement du lac et la disparition de ses poissons, fut une des principales raisons pour lesquelles on m'interdit de voir ce grand lac.

Les gens que j'envoyai au kasongo ne réussirent pas à le rejoindre; je dus donc me contenter de voir de loin le lac Kassali.

Je souffrais de la dyssenterie depuis plus de trois semaines, attendant la réponse du kasongo, lorsque je résolus de revenir à Kilemba. Arrivé dans cette ville, j'appris que le kasongo lui-même y était venu pendant mon absence, qu'il avait témoigné un grand regret de ne pas m'y trouver, et qu'en repartant pour sa résidence il avait recommandé qu'on me retînt quelques jours à Kilemba jusqu'au moment de son retour.

Alvez déclarait qu'il n'attendait plus que le retour du kasongo pour commencer son voyage et que, de Kilemba à Bihé, il ne s'arrêterait que pour acheter des vivres. Nous étions à la fin du mois de décembre 1874; près de six semaines s'écoulèrent avant que le kasongo ne revînt, et cet événement ne fit que changer les causes des délais. La réunion d'une grande assemblée de ses chefs, le deuil d'une de ses sœurs, comptèrent parmi les prétextes mis en avant par le souverain pour retarder notre voyage. Enfin, j'appris un jour qu'Alvez avait promis à ce souverain de lui bâtir une maison dans une nouvelle ville qu'il fondait. Ce ne fut qu'au mois de février 1875 que nous partîmes de Kilemba et, lorsque nous arrivâmes à l'endroit où on devait construire la maison, les travaux n'avaient pas été commencés. Grâce à l'aide que donnèrent mes hommes, on put achever en vingt jours un édifice qu'Alvez se faisait fort d'élever en quatre jours sans leur secours. Alvez avait de ses gens à Kanyoka, sur la frontière entre les Etats du Mata Yanvo et du Kasongo; il n'avait pas entendu parler d'eux depuis plus d'un an et il voulait avoir de leurs nouvelles avant de partir pour la côte occidentale. Voyant tous ces retards, j'essayai, mais en vain, de trouver des guides qui me conduiraient au lac Sankorra. Je demandai au Kasongo de me donner des bateaux pour descendre le Lomâmi jusqu'au Zaïre. Il me répondit que j'avais trop peu de monde pour voyager à travers ce pays et que, ne pouvant garantir ma sûreté si je partais seul, il ne me permettrait de partir qu'avec la caravane d'Alvez, à moins que je ne voulusse m'en retourner à Kilemba et rester là auprès de Djoumà Merikâni, ce qui pouvait retarder mon départ de plus d'un an.

Les gens d'Alvez revinrent de Kangoka dans le milieu du mois de mai; à ce moment un de leurs chefs était parti pour chercher des esclaves. Néanmoins, peu de jours après, je pus enfin continuer mon voyage. Au moment du départ, un incendie causé par la stupidité d'un de mes hommes brûla notre camp, et spécialement toute la partie du camp que j'occupais. Grâce au dévouement de mon domestique et d'un ou deux autres hommes, je pus sauver de la destruction par le feu mon journal et mes papiers. Un petit nombre de cabanes appartenant aux gens d'Alvez avaient été consumées dans l'incendie; il me fallut payer des prix extravagants pour des objets qui n'ont jamais existé pour la plupart et que les gens d'Alvez déclarèrent avoir perdus.

Avec mon départ de Kilemba commence la quatrième partie de mon voyage. Du lieu où nous avions construit la maison du Kasongo, nous marchâmes pendant dix jours au sud sud-ouest pour arriver au village de Lounga Mandi, qui est un chef puissant, quoiqu'il reconnaisse l'autorité du kasongo. Ici, les affaires du marchand d'esclaves Alvez furent cause d'un nouveau délai de trois semaines, que je passai à combattre les lenteurs, sans

Ayuntamiento de Madrid

cesse renaissantes, de cet homme auquel ma destinée m'avait lié. Lorsque nous nous fûmes en route, ce fut pour faire une seule étape et puis s'arrêter encore. On avait à poursuivre des esclaves marrons ! Le lendemain encore, nouvelle halte pour attendre un associé d'Alvez. Cet associé, nommé Kouaroumba, arriva dans la soirée, conduisant une file de cinquante à soixante pauvres femmes pesamment chargées de butin et quelques-unes portant encore leurs enfants dans leurs bras. Ces femmes esclaves représentaient ce qui restait de la population de quarante ou cinquante villages qu'on avait détruits et ruinés, dont presque tous les hommes avaient été tués et dont les autres, chassés dans le jungle, allaient s'y nourrir de fruits sauvages ou peut-être mourir d'inanition. Je suis persuadé que pour ces cinquante ou soixante esclaves il faut compter au moins cinq cents hommes tués en défendant leurs foyers ou qui moururent ensuite de faim, sans parler d'un nombre plus considérable d'individus qui restèrent errants. Toutes ces femmes étaient attachées les unes aux autres par la taille avec de fortes cordes à nœuds et lorsqu'elles ralentissaient la marche on les frappait impitoyablement. Sans nul doute l'institution internationale fondée par la généreuse initiative de S. M. le roi des Belges exercera une salutaire influence pour amener la guérison de cette plaie monstrueuse. Les nations civilisées sauront s'entendre pour atteindre un aussi noble but. Les mulâtres portugais et les marchands nègres sont, entre tous, les plus cruels pour leurs esclaves, tandis que les Arabes, au contraire, en règle générale, traitent les leurs avec bonté. Ordinairement, les esclaves qu'on capture dans le centre de l'Afrique n'arrivent pas sur la côte. On les exporte au sud, dans le royaume de Sékélétou, sur la rivière Tchobé, où, pour diverses raisons, la population est insuffisante, ce qui crée une grande demande d'esclaves. On les troque contre de l'ivoire qu'on porte ensuite à la côte. D'habitude, une caravane de ces marchands fait un voyage dans le centre de l'Afrique, d'où elle revient dans le royaume de Sékélétou, et ainsi de suite.

En peu de marches nous arrivâmes près des sources du Lomâmi et nous passâmes quelques cours d'eau qui se jettent dans un affluent du Loualâba appelé le Loubouri. Tout ce pays est d'une fertilité merveilleuse ; en même temps, il est très-pittoresque, à cause des collines et des bois qu'on y trouve.

Nous commencions à monter une pente qui marque le bord de la large vallée du Louhalâba ; à la hauteur de 792 mètres au-dessus de l'Océan, nous atteignions la limite où cesse de pousser l'*Elacis Guineense*, c'est-à-dire le palmier à huile, arbre extrêmement commun dans la vallée du Loualaba. Aussi, les marchands de Bihé, lorsqu'ils s'en retournent dans leurs pays, emportent-ils des quantités énormes d'huile de palme qu'ils vendent dans la province de Benguela. Le pays d'Oussoumbi, que nous traversions, est un Etat qui, à proprement parler, appartient au kasongo ; cependant ses habitants payent tribut à la fois au kasongo, qu'ils considèrent comme leur véritable souverain et au Mata-Yanvo. Etant beaucoup plus près de ce dernier chef que du premier, ils craindraient d'être inquiétés par lui s'ils refusaient de tenir compte de ses réclamations.

En sortant de l'Oussoumbi, nous entrâmes dans l'Ouloûnda dont le nom, suivant M. Cooley, indique des solitudes couvertes de forêts. J'incline d'autant plus à me ranger à l'avis de M. Cooley que tout l'Ouloûnda n'est qu'une immense forêt vierge où on ne trouve de clairières que dans le voisinage immédiat des villages, et ces villages consistent en deux ou trois cabanes bâties dans une éclaircie de 12 à 16,000 mètres de superficie.

Tandis que je traversais l'Ouloûnda, j'appris que, par suite de certaines cruautés atroces qu'il avait commises sur une femme, le Mata-Yanvo fuyait de sa capitale. Une de ses sœurs, qui était considérée dans le pays comme un personnage presque aussi considérable que lui-même, avait ourdi une conspiration contre le Mata-Yanvo qui fut obligé de s'enfuir avec trois ou quatre de ses compagnons immédiats et se rendit auprès de son parent et ami le kasongo, afin de lui demander un appui pour le replacer sur le trône.

Après l'Ouloûnda, nous arrivâmes dans le Lovalé et nous passâmes auprès des sources du Louloua et du Zambési ; au delà de ces sources, nous entrâmes dans d'immenses plaines qui, pendant la saison des pluies, sont couvertes d'eau jusqu'à hauteur du genou environ et qui occupent tout l'espace compris entre les affluents du Congo et ceux du Zambési. Pendant ces inondations, il y a d'énormes quantités de poissons sur toute l'étendue du pays, et les naturels profitent des légères différences de niveau pour construire de petites écluses au moyen desquelles les poissons se trouvent emprisonnés quand les eaux se retirent. Ces poissons sont alors séchés et forment un très-important article de commerce avec les tribus voisines. Nous fûmes absolument obligés d'en acheter avec d'autres provisions, car on nous avertit que les tribus établies au-delà n'accepteraient que du poisson, disant que les gens venant de l'intérieur devaient en avoir fait provision en traversant des districts où il abonde. Je croisai au pays de Katembé la route suivie par le docteur Livingstone, quand il se rendait de chez Sékélétou à Loanda, et je vis que les habitants se souvenaient encore de lui comme ayant un bœuf pour monture. Je ne vis point le lac Dilolo, bien que j'en eusse suffisamment entendu parler pour être à même de préciser assez exactement sa position qui, je le crois, est à peu près conforme aux indications du docteur Livingstone. A ce moment, le Kassabi était à une distance variant de dix à quinze milles au nord de notre route, et il en fut ainsi jusqu'à ce que nous passâmes auprès de sa source. Quelques jours plus tard, nous arrivâmes au pays de Cha Kilembé, où se terminait ma carte envoyée de l'intérieur, et qui était, en outre, la frontière entre le Lovalé et le Kibokoué. A partir de cet endroit nous commençâmes à quitter les plaines pour entrer graduellement dans une région montagneuse, et nous arrivâmes chez Mona Peho, où nous fûmes retenus deux ou trois jours. Le Kibokoué est un pays montagneux, très-boisé où l'eau abonde, mais il ne produit guère que la cire d'abeilles dont les naturels recueillent des quantités considérables que les caravanes nombreuses du Bihé et du Bailoûnda y viennent acheter. Avec le miel, qui autrement n'aurait aucune importance sur le marché, ils font une sorte d'hydromel très-clair et assez fort. Peho n'est le chef que d'une partie de Kibokoué, le pays ayant été, du temps de son aïeul ou de son bisaïeul, l'une scindée en quatre parties qui sont maintenant indépendantes de l'autre.

Quittant Peho nous tournâmes légèrement vers le nord-ouest et nous passâmes à côté des sources du Loumedji qui sort d'un petit bassin d'environ 64 mètres de diamètre, à l'extrémité supérieure d'une étroite vallée. Peu de jours après notre départ de chez Peho, nous entrâmes dans le Kimbandi où nous rencontrâmes les premières caravanes régulières du Bihé, qui recueillaient la cire d'abeilles, et quelques autres appartenant à Silva Porto, conduites par des esclaves allant au Katanga.

Le pays devient alors plus montagneux jusqu'au voisinage du Kouanza ; à l'endroit où je traversai le Kouanza, il avait dix ou douze pieds de profondeur et de 110 à 120 mètres de largeur. Le pays situé sur les deux rives du Kouanza est appelé Kimbandi ; mais une heure et demie environ au delà de la Bihé commence le pays des Gongouellas, qu'on peut voir marqué sur quelques anciennes cartes. Ce nom est simplement une désignation collective pour les tribus situées à l'est du Bihé : il signifie exactement la même chose que le terme de Ouachenzi dans le langage de Zanzibar, c'est-à-dire hommes non civilisés ou sauvages.

(à suivre).

EGYPTE.

LES DÉPENSES NÉCESSAIRES.

Sous ce titre le *Phare d'Alexandrie* publie l'article suivant :

Les graves préoccupations de la question orientale, quoique touchant de très-près à la situation de l'Etat égyptien, ne doivent pas nous faire oublier les préoccupations non moins graves pour nous, quoique d'ordre intérieur.

Nous avons vu le gouvernement du Khédive poursuivre dans toutes les administrations ce système d'économie, impérieusement réclamé par les circonstances actuelles. C'était une œuvre aussi laborieuse que délicate, qui bien souvent obligeait à marcher contre l'impulsion de ces sentiments nobles et généreux qui ont caractérisé jusqu'ici l'action du Souverain. Mais le salut de l'Etat devait être désormis la loi suprême, et nous comprenons qu'on ne pouvait pas faillir.

En vue de cette nécessité impérieuse, nous nous étions demandé depuis quelque temps, si toute l'action du gouvernement devait se ressentir de ce système d'économie, ou bien si, dans certaines branches, comme celle des travaux publics, on aurait pu continuer librement cette série de dépenses qui a si bien profité au pays, et à laquelle on doit sans doute que la crise n'ait été que passagère et que l'on ait pu faire face aux besoins de la dette publique par les seules ressources ordinaires de l'Etat et sans avoir besoin de recourir au crédit. Des résultats aussi satisfaisants ont été favorablement commentés par la presse européenne, qui, jusqu'aux derniers jours de décembre, n'était pas disposée du tout à en admettre la possibilité. Mais, pour nous, ils ne pouvaient pas manquer de se produire, une fois qu'il était bien et dûment constaté que le gouvernement avait consacré ses plus grands efforts à l'amélioration et à l'extension de la production agricole. Canaux, digues, ponts, routes et tant d'autres travaux de même nature qui avaient nécessité l'emploi de capitaux considérables, n'étaient que l'application du même principe économique, celui de conquérir sur le désert plus de territoire cultivable possible, de rendre plus riche la production, et de mettre à sa portée immédiate les débouchés les plus considérables.

Nos doutes ont été bientôt dissipés. A l'ouverture de l'Assemblée des délégués, S. A. le Khédive, après avoir parlé longuement de la question financière et des décrets touchant à l'unification et à la consolidation de la dette publique, leur annonçait qu'ils étaient appelés à étudier une autre question, celle relative aux projets de travaux d'utilité publique dans la Basse-Egypte, qui allaient être communiqués par le ministère des travaux publics. Dans l'adresse qu'ils ont présentée, en réponse au discours du Khédive, les délégués tenaient à exprimer la haute importance qu'ils attachaient à cette dernière question, d'après eux des plus essentielles et de nature à amener la fertilité des terres, l'augmentation et l'amélioration des produits, dont les profits sont indubitables.

Nos lecteurs n'ignorent pas de quoi il s'agit. Une grande extension de territoire, dans le Delta, est privée, à cause de son élévation, des bienfaits de l'irrigation. C'est la cause qui a donné l'idée des barrages du Nil, travaux immenses, dont la conception, aussi hardie que grandiose, n'a pu être complétement réalisée, malgré les sommes considérables qu'on y a dépensées depuis le règne de Mohamed-Aly. Or il s'agit justement de savoir si, pour rendre à la culture une partie considérable de terres situées dans le centre du pays, il convenait de poursuivre et de compléter ces travaux ; ou bien, si d'autres systèmes plus rationnels et plus économiques ne devaient pas être adoptés.

Dans tous les cas, les dépenses que ces travaux réclameraient ne sont pas d'une importance secondaire : elles ne pourraient figurer au budget dans leur totalité, mais elles devraient naturellement être réparties sur plusieurs exercices successifs. Les avantages que ces travaux apporteraient au pays, compenseraient largement et en très peu de temps les sacrifices qu'ils imposeraient au Trésor. En vue donc de leur caractère de grande utilité publique, aucune considération ne saurait venir entraver l'adoption de ces projets. Nous regrettons que le public ne soit pas mis au courant des travaux de la Chambre des délégués ; nous aurions probablement des renseignements plus précis à donner sur la question qui nous préoccupe et qui, à cette heure-ci, a dû marcher vers une solution satisfaisante.

Pour le moment, nous tenons à constater qu'il y a des dépenses que le gouvernement n'est pas disposé à supprimer, ni même à réduire. Il a parfaitement raison ; les travaux d'une incontestable utilité, dans l'ordre matériel, comme les écoles et l'enseignement, dans l'ordre moral, ne comportent aucune économie. C'est l'œuvre du progrès, ce serait les conditions d'existence et de développement du pays qui seraient sérieusement compromises, si l'on avait songé à les arrêter ainsi par une question d'économie mal comprise. S'arrêter, dans cette œuvre et ce développement, ce serait perdre tous les résultats précieux qu'on a obtenus jusqu'à présent et qui non-seulement justifient le gouvernement du Khédive, mais encore lui rendent complétement justice au milieu des difficultés de l'heure présente.

Poursuivre, au contraire, ces travaux, combattre par les moyens les plus efficaces l'ignorance et les préjugés, c'est constituer sur les bases les plus solides le bien-être et la prospérité de la population ; c'est, en même temps, puisque ces résultats se suivent de très-près, éliminer les difficultés présentes et mettre le gouvernement en possession de nouvelles et de plus riches ressources.

TRIBUNAUX ETRANGERS.

COUR SPÉCIALE DU SÉNAT DIRIGEANT INSTITUÉE POUR LES CRIMES POLITIQUES.

Affaire de la démonstration du 6 décembre 1876 sur la place de Kazan.

Audience du 19 janvier (v.s.)

(Suite.)

L'accusé Gourovitch déclare qu'il a confié sa défense à M. Rytchkow, qui a accepté cette tâche.

Alexandrine Tovbitch, témoin, dépose qu'ayant entendu dire le 5 au soir qu'il se préparait quelque chose à la cathédrale de Kazan pour le lendemain, elle est allée à cette église dans la matinée du 6 avec l'accusé Popow, attirée par la curiosité. Elle relate les faits qui se sont passés sur la place et que l'on connaît déjà par l'acte d'accusation ; elle a été arrêtée en même temps que Popow, qu'elle n'a pas quitté un instant et qui, dit-elle, ne s'est porté à aucune voie de fait.

Le témoin Pantéléiew, commissionnaire, dépose que le 6 décembre il se tenait comme d'ordinaire au pont de Kazan lorsqu'il a vu le groupe de jeunes gens qui sortaient de l'église, l'un d'entre eux haranguer la foule ou lire quelque chose, puis un gamin porté à bras qui tenait un drapeau rouge. S'étant rapproché du rassemblement, il a vu la police sommer les perturbateurs de se disperser et être attaquée par eux. Le témoin est alors intervenu, ainsi que d'autres personnes, pour prêter main-forte aux agents de l'autorité.

Le témoin Séménow, ancien soldat, rapporte les faits qu'il a vus se passer sur la place. Lorsque les quelques sergents de ville de service sur la place se sont approchés des perturbateurs, ceux-ci les ont terrassés et foulés aux pieds.

Le témoin Richter, commissaire de police du 1er quartier de l'arrondissement de Kazan, dépose qu'informé de ce qui se passait par le sergent de ville Essipenko, il s'est rendu sur la place, où l'agent de police Vassiliew, les vêtements en désordre et souillés de neige, est venu lui raconter ce qui avait eu lieu et que lui-même avait été jeté par terre et frappé violemment.

Le témoin a vu Gervassi arrêté par deux personnes, qui expliquaient que c'était lui qui tenait le drapeau rouge. Le témoin relate ensuite la tentative de meurtre commise au bureau de police par l'accusé Bogolioubov sur le gardien Klibik. La plupart des perturbateurs ont été arrêtés et amenés au bureau de police par des particuliers.

Le témoin Ouspensky, inspecteur de police, dépose qu'averti qu'une scène de désordre avait lieu sur la place, il s'y est rendu et qu'en y arrivant il a vu l'agent Vassiliew, qui s'approchait du rassemblement, frappé et terrassé. Le témoin s'est précipité alors à son secours et a été souffleté par une femme qui était en tête du groupe ; il a été en même temps saisi à la gorge par un individu, tandis qu'un troisième le frappait à la tête. On lui a arraché son képi et son sabre, qu'il a repris de vive force.

Le témoin reconnaît dans l'accusée Félicie Scheftel la jeune femme qui lui a donné des soufflets, et dans l'accusé Bogolioubow l'un des individus qui se sont portés à des voies de fait sur sa personne. Dans sa première déposition, au cours de l'instruction, il avait signalé Nadejline également comme étant l'un de ces individus, mais il déclare qu'il n'est pas assez sûr de sa mémoire pour pouvoir formuler à cet égard une affirmation positive. Le témoin a arrêté Félicie Scheftel et l'a remise à l'agent Bogdanow, lequel a été attaqué alors par cinq jeunes gens et n'a été dégagé que par l'intervention d'Ouspensky ; le témoin reconnaît Biberhal, Nicolaievsky ; Grigoriew et Gromow comme ayant été au nombre des perturbateurs. Le témoin a entendu crier dans l'attroupement formé par les jeunes gens *Vive la Commune ! Londres ! à bas la police !*

Le témoin Vassiliew, agent de police, dépose des faits relevés dans l'acte d'accusation. Lorsqu'il a voulu arrêter l'individu qu'il croyait avoir vu tenir le drapeau rouge, il a été frappé, jeté à terre et foulé aux pieds.

Le témoin Vlezkow, étudiant, dépose que passant sur la perspective et voyant un rassemblement il a demandé ce qui s'était passé ; il a rencontré alors Nadejdine, qui lui a adressé aussi des questions. Ce dernier s'est ensuite approché d'un des groupes et a après cela questionné un officier de police qui l'a invité d'abord à rentrer chez lui et finalement l'a fait arrêter. Nadejdine n'a opposé aucune résistance.

Les témoins Doubensky et Mertsalow, étudiants, déposent qu'ils connaissent Nadejdine depuis longtemps et qu'il menait une vie laborieuse et retirée ; le 6 décembre il était allé au musée de l'Académie des sciences pour travailler et y avait offert à Mertsalow de s'y rendre ensemble.

Le témoin Efimow, portefaix, a vu la scène de la place de Kazan et a prêté main-forte à la police, notamment à un sergent de ville qu'on a frappé. Il reconnaît l'accusé Bogolioubow comme l'un de ceux qui se battaient avec le plus d'acharnement ; après la bagarre Bogolioubow s'est approché de lui avec deux autres jeunes gens qui avaient fait partie du rassemblement ; l'un d'eux lui a donné 15 c. en lui demandant comment l'affaire s'était terminée. Le témoin les a signalés à un sergent de ville et les a fait arrêter.

Moskvine, sergent de ville, était de service le 6 décembre sur la place de Kazan ; à la vue de la manifestation, il s'est dirigé vers l'attroupement et a dit aux perturbateurs : Que faites-vous, messieurs ! A ce moment il a été frappé. Il a pu cependant faire entendre des coups de sifflet et d'autres sergents de ville sont accourus. Le témoin reconnaît Botcharow et Grigoriew pour les individus qui l'ont frappé.

L'audience est levée.

(à suivre.) *(Messager officiel.)*

BOURSE.

COURS DES FONDS.

GALATA, le 16 février 1877.

Dette Générale 5 0/0	Ouv. du n. Cp. det.	P.	13	8 —
	Hausse	»	13	11 —
	Baisse	»	13	6 —
	Clôt. du mid.	»	—	— —
	Clôt. du soir	»	13	9 —
	Après Bourse	»	—	— —
Actions S Gén. coup. dét.		L. S.	2	36 —
» de la Société de change et de valeurs. coup dét.		»	2	7 —
» de la Banque de Const.		»	3	5 —
» du Crédit Austro-Turque		»	—	— —
» du Crédit Général		L.T.	3	— —
Tramway		»	1	50 —
Société Commerciale Ottomane		»	—	— —
Laurium. coup. détaché		Fr.	68	— —
Crédit Hellénique (escomote)		»	114	— —
Obligations des Chemins de fer		»	35	1/2 —
Emprunt	1863 c. détaché	»	74	— —
	1865	»	75	— —
	1869 »	»	64	— —
	1872	»	22	— —
	1873	»	63	— —

COURS DES MONNAIES

(Contre Livre Turque à 100 Piastres.)

Livre anglaise	P.	109	32
Pièce de 20 francs	»	87	30
Impérial russe	»	88	20
Ducat (Crémitz)	»	51	22
Medjidié blanc—(différence)	»	104	8
Beschlik—(différence)	»	112	20
Métalique... (id)	»	112	20
En papier monnaie...(id.)	»	157	—
Cuivre	»	153	—

MOUVEMENT DU PORT

Revue quotidienne des arrivées et départs des bateaux à vapeur et bâtiments à voiles.

ARRIVÉES DES VAPEURS DE LA MER BLANCHE.

Constantinople, le 15 Février 1877

Pour Salonique français *Meandre* cap. Troomé marchandises et passagers.
Pour Odessa russe *Vladimir* cap. Marcacoff marchandises et passagers.
Pour Alexandrie autrichien *Apollo* cap. Marenig marchandises et passagers.
Pour Odessa anglais *K. Castle* cap. Dulling lest. du 16 février
De Hull anglais *Ceres* cap. Pashby charbon pour Odessa.
De Sira autrichien *Progresso* cap. Petrovich marchandises et passagers.

DÉPARTS DES VAPEURS

du 16 février

Pour Trebizonde autrichien *Flora* cap. Radeglia marchandises et passagers.
Pour Varna autrichien *Danubio* cap. Zelinga marchandises et passagers.

Directeur-Gérant **N. BORDEANO.**

ANNONCES

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME.

CAPITAL FRANCS 75,000,000.

Versé frs. 37,500,000 Réserve frs. 13,656,366 4

SIÈGES.

LYON	LONDRES
PARIS	ALEXANDRIE
MARSEILLE	LE CAIRE

etc., etc., etc.

LE CRÉDIT LYONNAIS fait toutes opérations de Banque. Avances sur titres, ouverture de compte-courants contre dépôts de valeurs.
Emission de traites sur les diverses places de France et de l'Etranger.
Emission de Lettres de Crédit.
Ordres de Bourse, Garde de Titres.
Il reçoit les versements des fonds et délivre des Bons à Echéance à des conditions déterminées.

BUREAU A CONSTANTINOPLE

10, Rue Merterbany "Yacoud han,,

GALATA.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

AVIS.

Mardi 8 février (v.s.) aura lieu l'adjudication définitive de 1,000,000 de boutons de fonte, déjà soumissionnés à 5 1/2 paras l'un.

La livraison de cet article devra être complétée dans deux mois et demi par des lots hebdomadaires de 100,000 boutons.

Le montant en sera payé à la présentation du reçu au comptant, en médjidié d'argent au prix de 20 piastres ou en *caïmé* avec l'agio du jour.

Les personnes qui voudraient concourir à cette adjudication sont invitées à se présenter au Dari-Choura le jour susindiqué.

Séraskérat, le 15 février 1877.

DISSOLUTION DE SOCIÉTE.

Par jugement du Tribunal Consulaire de France en date du 6 octobre 1876 la Société ayant existé entre les sieurs Neyrat et Vidal pour l'exploitation d'un magasin de literie passage Hazzopoulo a été dissoute et Mr Alfred Brisac en a été nommé liquidateur.

Constantinople le 16 février 1877.

Pour extrait
le liquidateur,
A. BRISAC.

Circulaire.

En vertu d'une autorisation du gouvernement impérial, j'ai établi en cette capitable une manufacture de Tabacs qui commencera ses opérations le 1/13 février.

Mon établissement sera en mesure, à partir du 31/12 février, de livre des tabacs et des cigarettes de toutes les qualités.

Tous les marchand et débitants de tabac, qui auraient le désir de faire leur approvisionnement à ma manufacture sont prévenus qu'ils devront produire le permis de vente (*Béyé Teskéressi*), délivré par la Direction des Contributions indirectes.

La vente sera faite au comptant contre *caïmé* au pair.

Péra, grand'rue 202, en face de Galata-Séraï.

Ce 28/9 février 1877

LÉONIDAS BALTAZZI.

AVIS.

M. le Dr LEBOVICZ, prévient sa clientèle qu'il vient de transférer son domicile dans la rue Zumbul N° 3 vis-à-vis du Tunnel à Péra.

Consultation chaque jour de 8 à 10 heures du matin, pour les pauvres le mardi et vendredi aux mêmes heures.

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ

Sous le haut patronage de Son Excellence le ministre des affaires étrangères.

SAFVET PACHA

Donné au profit de la Société Littéraire d'Arnaoutkeuy, dans le local de la Société le 5/17 février 1877.

Prix du Billet un caïmé de 100 p.

Au profit de l'Association

XIROCRINI

GRAND BAL

Paré et masqué

DONNÉ AU THÉATRE CONCORDIA

le 5/17 Février 1877.

Prix d'entrée :

Un papier-monnaie de cent piastres.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

(Communication officielle.)

L'Administration Générale des Contributions indirectes a déjà notifié au public, par la communication officielle du 28/10 janvier insérée dans la *Turquie* qu'à partir du 1er février courant (v.s.) les débitants de tabac d'accise qui voudraient continuer leur trafic seront tenus d'obtenir un permis de vente contre le paiement du *béyé* d'usage ; que la même formalité aura lieu pour les personnes qui voudraient établir un nouveau débit de tabac, ou faire le colporteur de ce même article ; que les débitants de *tumbéki* qui voudraient y joindre la vente du tabac, tabac-à-priser et cigares indigènes devront, en sus du permis qu'ils posséderaient déjà pour le *tumbéki*, s'en munir d'un nouveau pour les articles ci-dessus, en acquittant une autre livre et demie turque de *béyé*, conformément au règlement des tabacs ; que les personnes possédant deux permis spéciaux, dont l'un pour le *tumbéki* et l'autre pour les tabacs, cigares et tabacs à priser indigènes seront affranchies de l'obligation d'en avoir un troisième en cas où elles voudraient ajouter aux articles ci-dessus la vente des cigares et tabacs à priser ou à chiquer étrangers banderolles ; qu'enfin, les débitants qui, tout en faisant le trafic de ces derniers articles voudraient y joindre celui des cigares, tabacs, *tumbéki* et tabacs à priser indigènes, ou bien celui d'un seul de ces articles, seront, eux aussi, tenus d'en obtenir le permis particulier moyennant le paiement d'une et demie livre turque de *béyé*.

Or le droit de *béyé* pour les tabacs de tous genres devant être, conformément aux articles 67 et 68 du règlement en vigueur, payé un mois avant le commencement du mois de mars de chaque année, savoir dans le courant de février, et celui-ci ayant commencé à courir, l'Administration Générale des Contributions Indirectes réitère la communication officielle ci-dessus et prévient tout débitant qui se livrera à Constantinople et sa banlieue, au trafic des tabacs, cigares, et tabacs à priser indigènes, de même qu'à celui des *tumbéki*, cigares, tabacs à priser ou à chiquer étrangers, qu'il doit se présenter, dans le courant de ce mois à la direction des tabacs, pour y payer le droit de *beyé* et prendre son permis *béyé-teskéressi*).

Le débitant qui au mois de mars serait pris en contravention paiera, conformément à l'art. 88 du règlement, une amende égale au décuple du droit de *béyé* dont il est passible ; de plus son débit (magasin ou boutique) sera fermé.

Constantinople, le 1/13 février 1877.

ADMINISTRATION DU MAHSOUSSÉ.

SECTION DU PETIT CABOTAGE.

A la demande de la municipalité de Cadi-Keuy le bateau venant le matin de Pendik au Pont et celui partant le soir du Pont pour Pendik, depuis vendredi matin 4/16 jusqu'au 9/21 du courant toucheront, à cause des élections, extraordinairement à Cadi-Keuy.

Constantinople, le 1/13 février 1877.

UN PROFESSEUR DE LANGUE TURQUE

parlant français et grec et exerçant depuis de longues années à Constantiople désire donner des leçons de langue turque, par une méthode particulière en 72 leçons. L'élève pourra, après 12 leçons, se convaincre qu'il a acquis une connaissance suffisante de la langue pour se passer d'interprète.

S'adresser au bureau du journal ou au Café du Luxembourg.

CHEMIN DE FER OTTOMAN DE SMYRNE A AIDIN,

De Sa Majesté Impériale le Sultan.

AVIS.

Il est donné avis par le présent que la trente-huitième réunion semestrielle ordinaire des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu au City Terminus Hôtel Cannon Street, Londres, le mardi 20 mars prochain, à midi précis, à l'effet de recevoir le rapport des administrateurs, l'état des comptes et la balance au 31 décembre 1876, de nommer deux Administrateurs en remplacement de Messieurs Charles Freshfield M. P. et Joseph Trewby, membres sortants d'après les Statuts de la Compagnie, et de nommer deux auditeurs en remplacement de Messieurs George Smith et Henry Lloyd Morgan aussi sortants (ces administrateurs et ces auditeurs étant rééligibles s'offrent à la réélection) et pour s'occuper des affaires générales de la Compagnie.

Les Actionnaires désireux de prendre part aux opérations de l'Assemblée générale doivent déposer leurs titres quatorze jours au moins à l'avance dans les mains du secrétaire de la Compagnie Moorgate Street Chambers, Londres, ou dans les bureaux de la Compagnie à Smyrne ou chez les Banquiers à Constantinople de la Compagnie, Messieurs C. S. Hanson et Co.

Pour les Actions déposées il sera délivré un reçu qui devra être produit à l'Assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration,
S. J. SMITHERS,
Secrétaire.

Moorgote Street Chambers Londres E. C.
8 Février 1877.

Par ordre :
C. S. HANSON et Co,
Banquiers de la Compagnie

AVIS IMPORTANT

M. Palmieri, artiste en réparation d'objets antiques en pierre et en porcelaine, est de retour de son voyage en Europe.

M. Palmieri répare toutes sortes d'objets antiques et il reproduit les morceaux qui manquent sans qu'on puisse s'apercevoir de la substitution.

Pour plus amples informations s'adresser au magasin de musique de M. Balatti, Grand'rue de Péra.

TRADUCTION de toute espèce de document du turc et du grec en français et *vice-versâ*, faite avec la plus sûre discrétion. Rédaction de pièces en turc, faite avec la plus grande exactitude. Impression, s'il y a lieu, des même pièces dans les susdites langues.

S'adresser aux bureaux du journal.

UNE PERSONNE, enseignant, très méthodiquement la tenue des livres en partie double, se charge de donner des leçons dans la langue française et grecque.

S'adresser aux bureaux du journal.

SERVICIO POSTALE
DE LA COMPAGNIA ITALIANA
DI NAVIGAZIONE A VAPORE

LA TRINACRIA

ARRIVO IN COSTANTINOPOLI

Da Odessa ..... ogni Lunedì
Da Marsiglia ecc. ..... » Domenica

PARTENZA DA COSTANTINOPOLI

Per Odessa ..... ogni Lunedì sera a ore 3
Per la linea di Marsiglia » Martedì » » » 4

ITINERARIO.

Odessa, Costantinopoli, Dard nelli, Smirne a Salonicco (1) Pireo, Messina, Palermo, Napoli, Livorno, Genova e Marsiglia.

Tanto alla venuta quanto al ritorno, coincidenza e transbordo al Pireo di merci, passeggieri e posta coi vapori della Compagnia che fanno la linea di Trieste, Venezia, Brindisi et Corfù.

La compagnia s'incarica di qualunque spedizione di merci per ogni parte della Germania.

I viaggi da Odessa a Marsiglia e *vice-versâ* avranno luogo senza transbordo.

Per informazioni, etc. dirigersi all'Agenzia principale, sita a Moum hané, Cité française N° 63, precisamente nel locale che era occupato dal Lloyd Austro-Ungarico, ovvero a quella succursale sita in Stamboul Bakiché-Capou, Cheislam han. N° 3.

(1) Una settimana Smirne, altra Salonicco.

ADMINISTRATION Des Paquebots Ottomans MAHSOUSSÉ.

Itinéraire du petit cabotage

A partir de Mardi, 1/13 Février 1877 (v.s) jusqu'à nouvel avis.

Ligne des Iles

Voyage pour le Pont.

H.M.
2 — De Prinqipo, Halqi, Antigoni, Proti.
2 — De Pendiq, Cartal, Maltépé, Prinkipo, Halki, Proti.
(à 3 h. de Prinkipo.)

Départ du Pont.

H.M.
9 45 Pour Maltépé, Halki, Prinqipo, Cartal, Pendiq.
10 45 Pour Proti, Antigoni, Halqi, Prinqipo.

SERVICE DES DIMANCHE.
Voyage pour le Pont.

H. M.
3 15 Pendiq, Cartal, Prinqipo, Halqi, Antigoni, Proti.
9 — De Pendiq, Cartal, Prinqipo, Halqi, Antigoni, Proti.

Départ du Pont.

4 15 Pour Proti, Antigoni, Halqi, Prinqipo, Cartal, Pendiq.
10 — Pour Proti, Antigoni, Halqi, Prinqipo, Cartal, Pendiq.

Ligne de Haïdar-Pacha.

Coïncidant avec les trains du Chemin de fer d'Ismidt.

DU PONT. H. M.	N° Train	DE HAIDAR-PACHA. H. M.	N° Train
2 20	Pour Ismid 2	3	De Pend. 1
3 45		6 30	» Ismid 3
8	» » 4	8 45	
10 40	» Pend. 6	11 15	» Ismid 5

Ligne de St.-Stéfano.

Voyage pour le Pont le matin.

2 — De St-Stéfano, Macriqeui, Samatia, Yéni-Capou, Coum-Capou.

Départ du Pont le soir.

10 30 Pour Coum-Capou, Yeni-Capou, Samatia, Macriqeui, St-Stéfano.

Ligne de Cadikeui.

SERVICE JOURNALIER Départ du Pont H. M.	Départ de Cadiqeui H. M.	SERV. DES DIMANCHE Départ du Pont H. M.	Départ de Cadiqeui. H. M.
2 —	2 —	2 30	— —
2 45	2 45	3 30	3 —
3 30	3 30	4 30	4 —
4 30	4 30	5 45	5 —
5 45	5 45	6 —	6 —
9 30	9 30	10 —	8 —
10 30	10 30	11 —	9 —
11 15	11 —	12 —	10 —
12 —	11 45		11 —
			12 —

Il est rigoureusement défendu aux employés des échelles et du pont d'accepter, à la sortie des passagers, de l'argent au lieu de billets. Par conséquent, Messieurs les passagers sont invités à prendre leurs billets pendant le cours de la traversée.

Toute personne qui ne se serait pas conformée à cette invitation et voudrait prendre son billet lors du débarquement sera considérée comme passager de premier poste (Mevki) et payera en conséquence.

Les bagages encombrants seront refusés aux derniers vayages du Pont pour les Iles aura lieu à 10 h. 45 m. et aux trois derniers voyage du Pont pour Cadi-Keuy, qui ont lieu à 10 h. 30 m., 11 h. 5 m. et 12 h.

Ayuntamiento de Madrid

ITINERAIRE DES BATEAUX DU CHIRKET-I-HAIRIE

A partir du Mardi 1/13 Février 1877, jusqu'au 28 Février v. s.

Saison d'Hiver.

SERVICE JOURNALIER | SERVICE DES DIMANCHES

DESCENTE.

Côte d'Europe.

(Avec communication à la côte d'Asie.)

1 45 De Yenimahallé, Mézarbournou, Buyukdéré, Thérapia, Yénikeui, Sténia, Boyadjikeuy, R.Hissar, Bébek.(Coïncidant avec le bateau qui part à 3h. de Bébek). 19
3 — De Yénimahallé, Mézarbournou, Buyukdéré, Thérapia, Yénikeui, Emirghian, R.-Hissar, Bébek. 25
3 45 De R. et A. Kavak, Mézarbournou, Buyukdéré, Thérapia, Yénikeuy, Stenia, Emirghian, Boyadji keui, R.-Hissar, Bébek, Arnaoutkeuy, Couroutchesmé, Ortakeui, Béchiktach. 32
6 — De Yénimahallé, Buyukdéré, Thérapia, Yéniq., Beïcos, P.-Bagtché, Canlidja, Boyadjikeuy, R. Hissar, A.His., Candilli, Arnaout., Beylerbey, Ortakeui, Couscoundj. Béchiktach, Scutari. 4
8 — De A. et R. Cavak, Yénimahallé, Buyukdéré, Thérapia, Béïcos, Yénikeui, Boyadjikeui, R.-Hissar, Bébek, Arnaoutk. Couroutch, Ortakeui, Béchik. 16
10 — De M.-Bourn., Buyukdéré, Thérapia, Yénik, Emirghian, R.Hissar, Arnaout., Ortak., Béchikt. 22

Ligne d'Arnaoutkeui.

2 — D'Arnaoutkeui, Couroutch. Ortakeui, Béchikt. (au 15 février partira à 1 3/4) 4
2 35 D'Arnaoutkeuy, Couroutchesmé, Ortakeuy, Bécniktach, Cabatach. 23
3 — De Bébek, Arnaoutkeui, Couroutchesmé, Ortak. Béchikt. 22
3 45 DArnaoutkeui, Couroutchesmé, Ortakeui, Béchik (les vendredis à 4 h.) 2
4 20 D'Arnaoutkeui, Couroutchesmé, Ortakeuy, Bechicht. Cabat.(Exc. les Vend.) 21
5 45 D'Arnaoutk., Couroutch., Beïlerbey, Ortakeuy, Couscoundjouk, Béchict., Cabatach. 25
8 15 De Bébeq. Vanikeui, Arnaoutqeui, Tchenghelk., Beylerbey, Ortakeui, Bechiktach et Scutari. 2
11 — D'Arnaoukeui directement au Pont. 23

Côte d'Asie.

2 — Béïcos, Pacha-Baghtché, Canlidja, A.-Hissar, Candilli, Vanik., Tchenghelkeui, Béilerbey, Couscoundj. (au 15 février partira à 1 3/4.) 21
2 — De Vanikeui, Tchenghelk. Beylerbey, Cousc. Cabat. (au 15 fév. partira à 1 3/4) 2
4 — De Buyukdéré, Beïcos, Pachabagtché, Canlidja, A.-Hiss.r, Candilli, Vanik., Tchengeelkeui, Beylerb., Cousc. 33
4 — De Vanikeuy, Tcheng., Beylerbey, Couscoundj., (exc. les Vendredis.) 23
10 20 De Vanikeuy, Tchenghelk, Beylerbey, Couscoundjouk. 25

MONTÉE.

Côte d'Europe.

(Avec communication à la côte d'Asie.)

3 — Pour Cabatach, Scutari, Béchiktach, Couscoundjouq, Ortakeui, Beylerbey, Tchengh., Arnaoutk., Candilli, A.et R. Hissar, Boyadjkeui, Canlidja, Pachabagtché, Béïcos, Yéniqeui, Thérapia, Buyukdéré, Yénim. 4
4 45 Pour Béchikt., Ortakeui, Arnaoutkeui, Bébeq, R. Hissar, Emirghian, Yénikeui, Béïcos, Thérapia, Buyukdéré, Mézarbour, Yénimah., R. et A. Cavac. 19
6 45 Pour Scutari, Béchiktach, Couscoundjouq, Ortakeui, Beylerbey, Tchenghelkeui, Arnaoutkeui, Bebec. 2
8 15 Pour Béchiktach, Ortakeui, Arnaoutkeui, R. Hissar, Emirghian, Yénikeui, Thérapia, Buyukd., Mézarb. 22
10 — Pour Bebek R.-Hissar, Emirghian, Stenia, Yénikeuy, Thérapia Buyukdéré, Mézarb., R. et A. Kavak. 32
10 45 Pour Béchiktach, Ortakeui, Arnaouk., Bébeq, R.Hissar, Emirghian, Sténia, Yénikeui, Thérapia, Buyukdéré, Mézarb., Yénimahalé. 19
11 15 Pour Bébek, R. Hissar, Boyadjikeuy, Yénikeui, Thérapia, Buyukd., Mézarbournou, Yénimahallé. 25

Ligne d'Arnaoutkeui.

3 — Pour Béchict., Couroutch. Arnaoutk., 2
3 50 Pour Arnaoutkeui directement (exc. les Vendredis). 22
9 30 Pour Béchiktach. Ortakeui, Beylerbey, Arnaoutkeuy, Vanikeuy. 25
10 15 Pour Cabatach, Bechiktach, Ortakeuy, Couroutchmé, Arnaoutkeuy. 23
11 10 Pour Cabatach, Béchiktach, Ortakeuy, Couroutch. Arnaoutk. 4
11 40 Pour Béchiktach, Ortakeui, Couroutchechmé, Arnaoutkeui. 23
12 — Pour Bechiktach, Ortakeuy, Couroutchesmé, Arnaoutkeuy. 2

Côte d'Asie.

3 30 Directement pour Vanikeui. (exc. les Vendredis.) 23
5 — Pour Bechitach, Couscoundj. Beylerbey, Tchenghelq., Arnaoutkeui. 25
10 30 Pour Couscoundj. Beylerbei, Tchenghelkeui, Vaniquei, Candilli, A.-Hissir, Canlidja, Pacha-Baghtché, Beïcos, Buyucdéré. 33
11 15 Pour Couscoundj., Beylerbey, Tchengh., Vanikeui, A. Hissar, Canlidja, Pacha-Bagtché, Béïcos. 21
11 40 Pour Cabatach, Couscoundjouq, Beylerbey, Tcheng., Vanik., Bébek à l'échelle du jardin. 22

DESCENTE.

2 — De Yénimahallé, Buyucdéré, Thérapia, Yéniqeui, Sténia, Boyadjikeuy, R.-Hissar, Bébeq, Arnaoutqeui, Ortaqeui, Béchictach.
2 — De Beïcos, Pacha-Bagtché, Canlidja. A.-Hissar, Candilli, Vaniqeuy, Tchenghelqeui, Beylerbey, Couscoundjouq., Cabatach.
2 — D'Arnoutqeui, Couroutchesme, Ortaqeui, Béchictach, Cabatach.
3 15 De R. et A. Kavac, Mezarbournou, Buyukdére, Thérapia, Yeni-keuy, Stenia, Emirghian, R. Hissar, Bebek, Arnaoutqeuy, Couroutc. Ortakeuy, Bechictach.
4 — De Buyucd., Thérapia, Béïcos, Pachabag., Canlidja, A.-Hissar, Candilli, Vaniqeui, Tchengh., Beylerbey, Couscoundjouq.
4 45 De Yénimabalé, Mézarbournu, Buyucdéré, Thérapia, Yénikeuy Stenia, Emirghian, R. Hissar, Bebek, Arnaoutkeui, Couroutchesmé, Ortakeui, Bechictach.
6 15 De Yénimahallé, Buyucdéré, Thérapia, Béïcos, Yéniqeui, Emirghian, Canlidja, R.-Hissar, A.-Hissar, Candilli, Arnaoutqeui, Tchenghelk., Beylerbey, Ortaqeui, Couscoundj., Béchictach, Scutari.
8 15 De Bébeq, Vanikeuy, Arnaoutkeuy, Beylerbey, Ortaqeui, Couscoundj., Béchictach.
8 45 De Buyucdéré, Béïcos, Pachabagtché, Canlidja, A.-Hissar, Candilli, Vaniq., Tchengh., Beylerbey, Couscoundjouk, Scutari.
8 15 De A.-et R.-Cavac, Mézarb., Bouyoukderé, Therapia, Béïcos, Yéniqueuy, Stenie, Boyadjikeui, R.-Hissar, Bébek, Arnaoutk Ortakeui, Bechiktach.
10 15 De Yénimahallé, Buyucdéré. Thérapia, Yéniqeui, Emirgh, R.-Hissar, Arna outq Couroutch., Ortaqeui, Béchictach.

DEPART DU PONT.

3 — Pour Béchictach, Ortaqeui, Couroutchesmé, Arnaoutqeui, Bébeq, R.-Hissar, Boyadjikeui Yéniqeui, Thérapia, Buyucdéré, Yénimahalé.
3 15 Pour Cabatach, Scutari, Béchictach, Couscoundj., Ortaqeui, Beylerbey, Tcheng., Arnaoutqeui, Candilli, A.-Hissar, R.-Hissar, Canlidja, Emirghian, Yéniqeui, Béïcos, Thérapia, Buyucdéré, Yénimahallé.
5 — Pour Scutari, Couscoundjouq, Beylerbey Tchenghelq., Vaniqeui, Candilli, A.-Hissar Canlidja, Pachabagtché, Béïcos, Buyucdéré.
4 45 Pour Béchictach, Ortaqeui, Arnaoutqeui, Bebek, R.-Hissar, Emirghian, Yéniqeui, Béïcos, Thérapia, Buyucdéré, Mézarburnu, R. et A.-Kavak.
6 45 Pour Scutari, Béchictach, Couscoundjouq Ortaqeui, Beylerbey, Tchenghelqeui, Arnaoutqeui, Bebec.
8 30 Pour Béchictach, Ortaqeui, Arnaoutqeui R.-Hissar, Boyadjikeui Yéniqeui, Thérapia, Buyucdéré, Yénimahallé.
10 30 Pour Couscoundj., Beylerb., Tcheng., Vaniq., Candilli, A.-Hissar, Canlidja, Pachabagtché, Béïcos, Buyucdéré.
10 15 Pour Béchictach, Ortaqeui, Arnaoutqeui, Bébeq, R.-Hissar, Emirghian, Yéniqeui, Thérapia, Buyucdéré, Mézarbourn., R. et A.-Kavak.
11 — Pour Cabatach, Couscoundj., Beylerbey, Tchenghelq. Vaniqeui, A.-Hissar, Canlidja Pachabagtché, Beïcos.
11 — Pour Béchictach, Ortaqeui, Couroutchesmé Arnaoutqeui, Bébeq, R.-Hissar, Emirghian, Stenia, Yéniqeui, Thérapia, Buyucd.
11 35 Pour Béchict. Couscoundj. Ortaquei, Beylerbey, Tchenghelkeui, Arnaoutq.
12 — Pour Béchictach, Ortaqeui, Couroutchesmé Arnaoutqeui.

N.B. Tous les Vendredis matin, il y aura un bateau supplémentaire à 4 h. 1/2 à la turque du Pont pour Béïcos, touchant Scutari, Couscoundj. Beilerbey, Tchenghelkeui, Vaniqueui, Candilli, A-Hissar, Canlidja, Pachabagt., et le soir partira de Béïcos pour le Pont à 9 heures touchant les mêmes échelles.

Ligne de Scutari.

DE SCUTARI AU PONT. H. M.	H. M.	DU PONT A SCUTARI. H. M.	H. M.
2 —	8 45 t.Béch.	2 15	9 5
2 30	9 20	2 45	9 35
3 —	9 50	3 10	10 5
3 30	10 5	3 40	10 25
4 —	10 30	4 15	10 45
4 30	10 50	4 45	11 10
5 —	11 15	5 15 t.Béch.	11 30
5 35	11 35	5 50	11 40
6 15	12 —	6 25	12 5
7 —	— —	8 —	— —
8 15	— —	8 35	— —

Service des Dimanches.

DE SCUTARI AU PONT H. M.	H. M.	DU PONT A SCUTARI. H. M.	H. M.
2 15	8 50 t. Béch.	2 15	9 30
3 —	9 30	3 —	10 —
3 30	10 —	3 30	10 35
4 —	10 30	4 —	11 5
4 45	11 —	4 45	11 35
5 30	11 30	5 20 t. Bech.	12 5
6 15	12 —	6 10	— —
7 —	— —	7 —	— —
8 15	— —	8 15	— —
— —	— —	9 —	— —

Ligne de Harem-Iskélessi.

Les bateaux de la ligne de Harem-Iskéless feront les voyages suivants (exc. les vendredis)
4 15 De Harem-Iskélessi, Saladjaq. 22
11 25 De Harem-Iskélessi, Saladjaq. 2

4 — Du Pont pour Har.-Iskélessi et Saladj. 22
11 10 Du Pont pour Har.-Iskélessi et Saladj. 2 (les dimanches à 10 3/4.)

Service particulier du transport, par bateau a vapeur des voitures, des chevaux et autres quadrupèdes entre Stamboul (Sirkedji-Iskélessi), Scutari et Cabatach,

Départs de Scutari pour Sirkédji-Iskélessi.

5 15 touchant à Cabatach.
10 15 do.
11 25 De Scutari à Cabatach.

Départs de Sirkedji-Iskélessi pour Scutari

6 — touchant à Cabatach.
11 — Directement.
11 40 De Cabatach à Scutari.

Il est rigoureusement défendu aux Memours du pont et des échelles de prendre de l'argent des passagers qui ne sont pas munis de billets. Les Memours qui contreviendraient à ce réglement ls seraient responsables. En conséquence MM. les passagers sont priés de se munir de leurs billets pendant le trajet. Toute personne qui ne se serait pas conformée à cette invitation et voudrai prendre son billet au débarcadère, sera considérée comme passager de premier poste (Mevki) et paiera en conséquence.

DROGUERIE CENTRALE

Paris Londres Paris (méd. d'or) Vienne 1855 1862 1867 1873

MAISON DELLA SUDDA

RUE YÉNI-DJAMI Nos 16, 18 & 20 A STAMBOUL.

Messieurs les Pharmaciens de la Capitale et de la Province, trouveront dans cet établissement les produits chimiques, pharmaceutiques et drogues de 1re qualité, les spécialités d'origine. Instruments de chirurgie et ustensiles de Pharmacie.—Parfumerie des principales maisons de Paris, Vienne, Londres.— Grand assortiment d'eaux minérales. — Librairie médicale, pharmaceutique, fournitures pour photographie, véritable poudre insecticide.

VÉRITABLE THÉ DE SOUCHONG IMPORTÉ DIRECTEMENT DE LA CHINE, VENDU EN Bte DE 125 Gmes. EXIGER SUR LA BANDE LA SIGNATURE DE LA MAISON.

Spécialité de vins de quinquina et d'hnile de foie de morue aux marques de la maison.

Exécution d'analyses chimiques de tout genre.

PAQUEBOTS-POSTE «KHÉDIVIÉ»

MER MÉDITERRANÉE.

Service entre Constantinople et Alexandrie

Départ: Mercredi 21 Février à 3 h. 1/2p. m. touchant Gallipoli, Dardanelles, Mételin, Smyrne, Chio Syra et Pirée.
Vapeur: *Chibbin*, Capitaine Mercredi.

TRANSFERT DE MAGASIN

Monsieur **G. BAKER** a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a transféré le dépôt de ses marchandises du Koulé-Kapou au nouveau et spacieux local qu'il a fait construire.

GRAND'RUE 500 PRÈS DU TUNNEL.

FEUTRE POUR TOITURE

de Anderson et Son

Ce feutre, employé avec succès par les compagnies de chemins de fer, de mines de houille, et un grand nombre d'industriels, en France et en Angleterre, procure une toiture ininflammable par dessus, légère et de longue durée. Les toitures en feutre ANDERSON et SON existent depuis 25 à 30 ans.
Feutre pour doublage de navires, pour enveloppe de tuyaux et chaudières.

Agence et dépositaires,
L. ET A. BERTIN FRÈRES.
Cité Française.

Par ce
TEMPS DE CRISE ET DE STAGNATION DES AFFARES,
Un des remèdes infaillibles pour les combattre est bien certainement.
L'INSERTION DANS LES JOURNAUX
BIEN EMPLOYÉ
ÉCONOMIQUEMENT.

C'est en raison de cette thèse et de notre longue expérience dans cette matière, que nous nous permettons d'attirer tout spécialement l'attention du public sur notre annonce, et de l'inviter de s'adresser à nous en toute confiance.
Nous sommes toujours consciencieusement occupés de garantir le succès de chaque insertion, en choisissant de préférence ceux du nombre des journaux dont notre clientèle peut attester les nombreux résultats.
Dans les circonstances d'économie actuelles, ou tout centime doit être bien employé, et qu'on est forcé d'opposer quelques sacrifices pour s'assurer tant soit peu le succès, nous croyons agir dans l'intérêt du public en leur recommandant notre agence

MOTTER & Cie.

Bureau d'annonces pour tous les journaux du monde. Agence Générale de la Tagespost de Gratz, seul représentence du ournal politique quotidien *La Turquie* de Constantinople.

Vienne Stadt Riemergasse 13.

CHEMINS DE FER DE LA TURQUIE D'EUROPE

SERVICE DES VOYAGEURS A PRIX TRÈS-RÉDUITS

A partir du 15 Septembre 1876, jusqu'à nouvel avis.

Ligne de Constantinople — Andrinople.

TRAINS S'ELOIGNANT DE CONSTANTINOPLE.

DÉPART DE	Train voyageur	TRAINS DE BANLIEUE																				
	N°	2		52	4	D	18	F	6			M	8			O	12 accel.			Q	14		6	S
		HEURES DE DÉPART:																						
Constant(buff.)		mat. 7 —		mat. 8 11	mat. 8 47	mat. 9 27	mat. 10 10	mat. 10 54	mat. 11 36			soir 2 25	soir 3			soir 4 16	soir 4 44			soir 5 .	soir 5 38			6 18
Koum-Kapou		7 9		8 25	8 57	9 40	10 22	11 6	11 46			2 34	3 12			4 28	4 52			5 12	5 47			6 19
Yéni-K (halt.)		. ..		8 29	9 1	9 45	10 26	11 10	11 50			2 38	3 16			4 32				5 16	5 51			6 23
Psam. (halte)		. ..		8 33	9 6	9 51	10 31	11 15	11 55			2 42	3 21			4 37				5 21	5 56			6 28
Arrivée		7 16		8 35	9 8	9 54	10 33	11 17	11 57			2 44	3 23			4 39	4 58			5 23	5 58			6 30
Yédi-koulé Départ		7 26			9 13				12 1				3 25				4 59				6 3			
Zeitin.-Bournou (hal.)		7 31			9 19				12 7				3 31								6 9			
Makri-Keui		7 38			9 28				12 16				3 39				5 10				6 18			
San-Stéph.		7 49			9 40				12 28				3 50				5 20				6 30			
Arrivée		7 57			9 49				12 37				3 59				5 29				6 40			
Tchekmédjé-Floria		mat.		mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.			soir	soir			soir	soir			soir	soir			soir
Départ		8																						
Hadem-Keui		9 6																						
Tchataldjé		19 55																						
Kabakdjé		10 28																						
Sinekli		11 28																						
		soir.																						
Tcherkes-keui		12 39																						
Arrivée		1 25																						
Tchorlou (buff)																								
Départ		1 55																						
Keupekli	»	2 47																						
Sidler tchiflik	»	3 26																						
Liulé-Bourgas	»	4 1																						
Baba-Eski	»	4 34																						
Pavlo-Keui	»	5 17																						
OuzounKeupru	»	5 59																						
Kuléli-Bourg(*)	»	6 34																						
Ourli	»	6 58																						
Andrin. (Hôtel	»	7 45																						
		soir.																						

TRAINS S'ÉLOIGNANT D'ANDRINOPLE

DÉPART DE	Train voyageur	TRAINS DE BANLIEUE																			
	N°	Z	3	C		5 accel.	15	E	7			9	L	17	N	P	11		R	1[illegible]
		HEURES DE DÉPART:																			
Andrinople																				mat. 7 20
Ourli																				8 10
Kuléli-Bourgas																				8 47
Ouzoun Keupru																				9 9
Pavlo-Keui																				9 51
Baba-Eski																				10 34
Liulé-Bourgaz																				11 07
Sidler tchiflik																				11 50
																				soir
Keupekli																				12 21
Arrivée																				1 10
Tchorlu(buffet). Départ																				1 40
Tcherkes-Keui	»																			2 39
Sinekli	»																			3 33
Kabakdjé	»																			4 30
Tchataldjé	»																			5 10
Hadem-keui	»																			6 2
Arrivée																				6 57
Tchekmédjé-Floria	»	mat.	mat.	mat.		mat.	mat.	mat.	mat.			soir	soir	soir	soir	soir	soir		soir	soir
Départ				7 37		8 19			10 14			1					4 21			7 7
San-Stéphano	»			7 48		8 29			10 25			1 11					4 32			7 17
Makri-keuy	»			7 59		8 39			10 38			1 24					4 45			7 28
eitin-Bournou (halt)	»			8 6					10 45			1 31					4 52			7 35
Zedi-Koulé	Arrivé			8 11		8 49			10 50			1 36					4 57			7 40
Départ		6	7 28	8 13		8 50	9 25	10 10	10 53			1 39	2 22	2 56	3 35	4 16	4 59		5 35	7 42
Psam./ halte)	»	6 4	7 32	8 17			9 29	10 14	10 57			1 43	2 26	3	3 40	4 20	5 2		5 38	
Yéni-kap.(hal)	»	6 8	7 36	8 21			9 33	10 18	11 1			1 47	2 30	3 4	3 45	4 24	5 6		5 42	
Koum-kapou	»	6 14	7 42	8 26		8 57	9 39	10 24	11 7			1 53	2 36	3 10	3 53	4 30	5 11		5 46	7 52
Constant(buff.)	Arrivé	6 23	7 50	8 35		9 4	9 48	10 33	11 15			2 1	2 46	3 19	4 3	4 39	5 19		5 54	8
		soir	mat.	mat.		mat.	mat.	mat.	mat.			soir	soir	soir	soir	soir	soir		soir	soir

LIGNE D'ANDRINOPLE-PHILIPPOPOLI, SAREMBEY.

Trains s'éloignant d'Andrinople. Départ de	train mixte N. 122 heure. matin	Trains s'éloignant de Sarembey. Départ de	train mixte N. 121 heure. matin
Andrinople	8	Sarembey	6 38
Moustapha-Pacha	9 33	Tatar-Bazardjik	7 27
Hermanly	10 49	Arrivée	8 55
Tirnova-Sémenly	11 55	Philipp. (buf.)	
	soir	Départ	9 15
Kayadjik-Hasskeui	1	Katuniza »	9 51
Yéni-Mahallé	2 23	Papasly »	10 41
Papasly	3 10	Yéni-Mahalé »	11 23
Katunitza	3 55		soir
Arrivé	4 26	Kaydjik-Hasskeui »	12 51
Philipp. (buf.)		Tirnova-Semenly »	2 16
Départ	4 46	Hermanly »	3 2
Tatar-Bazardjik	6 26	Moustapha-Pacha »	4 13
Sarembey Arrivé	7 3	Andrinople Arrivée	5 41

LIGNE DE KOULÉLI-BOURGAS-DÉDÉAGATCH

Trains s'éloignant de Koulléli-Bourgaz. Départ de	train mixte N. 221 heure. matin	Trains s'éloignant de Dédéagh. Départ de	train mixte N. 222 heure. soir
Koulléli-Bourgaz (*)	9 31	Dédéagh	12 03
Demotica	10 11	Ferré	1 24
Souffli	11 32	Bidigli	2 23
	soir.	Souffli	3 21
Bidigli	12 25	Démotica	4 37
Ferré	1 29	Kuléli-Bourgas* Arrivée	5 12
Dédéagh Arrivée	2 40		
Ce train correspond avec le train N° 1 *venant* d'Andrinople.		Ce train correspond avec le train N° 2 *allant* à Andrinople.	

LIGNE DE TIRNOVA-YAMBOLI.

Départ de	train mixte N° 322. soir.	
Tirnova	2	26
Karabounar	3	7
Kané-Mahalessi	4	6
Yéni-Saghra	5	14
Kermenli	6	10
Yamboli arriv.	7	4

LIGNE DE YAMBOLI-TIRNOVA.

Départ de	train mix N° 321. matin	
Yamboli	6	37
Kermenli	7	36
Yéni-Saghra	8	37
Kané-Mahallessi	9	40
Karabounar	10	39
Tirnova arriv.	11	15

Les trains 321, 322 circulent alternativement, d'après le tableau affiché dans les stations situées entre Dédéagatch, Andrinople, Sarembey, Tirnova, Yamboli.

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFF. ÉTRANGÈRES.

BUREAU DE LA PRESSE.

AVIS.

Il a été perdu le Bérat d'un Sehim (n° 1904) portant un intérêt annuel de 612 1/2 piastres et appartenant à Chérifé Aïché Sadica hanoum, épouse de Vahdeti effendi, employé au bureau Nichan Humayoun de la Sublime Porte et fille de Mehmed Saadedin effendi, uléma, domiciliée à Démir Capou à Constantinople. Si dans l'espace d'un an à partir de la date du présent avis, ce Bérat n'était pas retrouvé et remis au propriétaire, un nouveau Bérat sera délivré à la susdite Sadica hanoum avec les intérêts accumulés et l'ancien Bérat n'aura aucune valeur.

Constantinople, le 22/10 février 1877.

AVIS.

En vente aux bureaux du journal *La Turquie* et chez les principaux libraires de Péra et de Galata, l'**Almanach Synoptique** à l'usage du Levant, pour l'année 1877.

EN VENTE

et chez tous les libraires aux bureaux du Journal

TABLEAU GÉNÉRAL

des Obligations des Chemins de fer DE LA TURQUIE D'EUROPE (*Lots Turcs*)

Sorties aux 38 tirages qui ont eu lieu du 30 avril 1870 au 1er juin 1876, avec l'indication du tirage et du montant de la prime ou de l'amortissement suivi du

TABLEAU GÉNÉRAL

DES SERIES DE L'EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE BUCHAREST 1869

Sorties aux tirages respectifs du 1er novembre 1869 au 1er mai 1876.

Prix: 1/2 médjidié.

QUEEN

INSURANCE COMPANY,

CAPITAL Ls. 2,000,000.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur MAISONS, MEUBLES, MAGASINS, MARCHANDISES, etc., etc des taux très-modérés.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à N° 9, KEUCHOGLOU KHAN, vis-à-vis la douane de Galata.

G. VAN LENNEP
AGENT

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

L'HELVÉTIA

COMPAGNIE SUISSE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE A St. GALL.

Assurances sur maisons, mobiliers, magasins et marchandises à des primes très modérées. Prompt et libéral règlement des indemnités par le soussigné.
L'agent général, fondé de pouvoirs Galeta, Karakeuy N° 13. En face de la Bourse, à côté de Kaviar-Han.

NOUVELLE

COMPAGNIE **MARSEILLAISE**

DE NAVIGATION A VAPEUR

A. et L. FRAISSINET et Cie.

SERVICE HEBDOMADAIRE ENTRE MARSEILLE ET CONSTANTINOPLE

Départs de Marseille chaque jeudi

Départs de Constantinople chaque SAMEDI, à 4 h. du soir, en touchant à Rodosto, Gallipo-Dardanelles, Salonique, Volo, Pirée et Naples.
Transbordement à Naples, sur les bateaux de la Compagnie, pour Civita-Vecchia, Livourne et Gênes, maison de transit A. et L. FRAISSINET et CIE. pour la France et l'étranger.
Pour plus amples imformations s'adresser à l'Agence (cité Française et à M. D. Courtelli, courtie de la Compagnie, à Carakeuy.

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE CENTRALES.

Ayuntamiento de Madrid